

MAI / JUIN 2024 / 7 EUROS

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

N° 107

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

CPPAP N° 0625D82135



URGENCE LIBERTÉS!

DOSSIER:

DROIT AU LOGEMENT

P. 12-19

- *L'unité en ligne de mire p. 4 et 5*
- *93, une mobilisation historique p. 22 et 23*
- *Soutenir la résistance ukrainienne p. 30 et 31*

ATTAL ET LES JEUNES : LE BÂTON ET LE BÂTON



PHOTO: QUOTIDIEN / TMC

La visite interminable de Gabriel Attal dans un collège.

majeur-es, et en envisageant la possibilité d'une comparution immédiate dès 16 ans. Comme le dit le SNPES-PJJ-FSU : « l'atténuation de minorité repose sur le fait qu'on ne peut pas considérer qu'un-e adolescent-e, dont la personnalité est en construction, ait la même capacité de discernement qu'un-e adulte. Par ailleurs, un passage à l'acte délictueux doit être considéré comme le symptôme d'une problématique sociale ou familiale plus profonde : un-e jeune en situation de délinquance est avant tout un-e jeune en danger ! »

Si elle était adoptée, cette révision de la loi serait en totale contradiction avec la Convention internationale des

droits de l'enfant dont la France est signataire.

Les parents sont aussi visés : une amende pourrait être infligée à ceux qui ne se rendent pas à une convocation d'un-e juge des enfants et « les parents défaillant-es » pourraient être condamné-es à des travaux d'intérêt général.

Dans le monde d'Attal, il n'y a pas à chercher bien loin les causes de la violence. La faute en revient aux parents qui sont « démissionnaires » et ne savent pas faire preuve de suffisamment d'autorité et aux enfants elleux-mêmes toujours prompt-es à « sombrer dans la délinquance ».

Encore une fois, la répression est l'arme du gouvernement contre les jeunes des classes populaires. Ces annonces sont dans l'exacte continuité du tri social opéré par le Choc des savoirs.

Derrière le prétexte de la violence, c'est toute la jeunesse qui ne baisse pas la tête qui est ciblée par le Premier ministre et le président de la République, qu'elle se révolte contre les violences policières ou qu'elle occupe les universités pour soutenir la Palestine. ■

DOMINIQUE ANGELINI

Pour répondre à la violence dont ont été victimes plusieurs jeunes au mois d'avril, Gabriel Attal a annoncé un train de mesures dans la lignée de sa politique autoritaire.

Concernant l'Éducation nationale, il propose d'enfermer en internat les jeunes qui seraient sur « la mauvaise pente » du fait de leurs « mauvaises fréquentations ». Il décide également de les stigmatiser et de les pénaliser dans le déroulement de leurs études : « je suis favorable à ce que les jeunes qui perturbent le plus gravement les cours se voient sanctionné-es sur leur brevet, leur CAP ou leur bac et qu'une mention puisse être indiquée dans Parcoursup ». Concernant l'élémentaire, après la facilitation de l'exclusion d'un élève depuis la rentrée dernière, il envisage de mettre en place des conseils de discipline. Toutes ces mesures sont rejetées par l'ensemble des syndicats de l'éducation qui ont claqué la porte de la concertation le 15 mai.

Au plan pénal, Attal attaque l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineur-es en remettant en cause l'excuse de minorité, selon laquelle les mineur-es sont moins lourdement sanctionné-es que les

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

par carte bancaire sur le site de l'ÉE
<http://www.ecoleemancipee.org>

par chèque à l'ordre de : l'École Émancipée
c/o Nicolas Walczak,
25 A rue de Lepinseck 57600 Forbach

**PAR RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE
SUR LE SITE!**

Abonnement individuel et structure syndicale : 40 €.

Abonnement tarif réduit : 22 €.

(revenus inférieurs à 1800 €).

Abonnement de soutien : 55 € ou plus...

Abonnements multiples : ajouter 11 €

par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

➤ UN AN

➤ DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2

LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

**L'École Émancipée, tendance de la FSU,
a aussi un site : www.ecoleemancipee.org**

DIRECTRICE DE PUBLICATION :

Véronique PONVERT, 96, rue Jean
Jacques Rousseau, 76600 Le Havre

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Dominique ANGELINI,
Claire BORNAIS, Antoine CHAUVEL,
Mary DAVID, Bernard DESWARTE,
Arnaud MALAISE,
Adrien MARTINEZ,
Véronique PONVERT,
Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE :

École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Éric MONTELLO

IMPRESSION : LIMPRIME

20-22, rue des Frères Lumière.
93220 Neuilly-sur-Marne.

Tribune libre, notre revue

est ouverte à des débats.

Nous utilisons l'écriture inclusive,
sans obligation
pour des contributeur-trices
extérieur-es.

Vos réactions, vos suggestions
d'articles sont à envoyer
à Bernard Deswarte,

Email :
bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain
numéro, les articles
doivent être envoyés avant
le 1^{er} juin 2024.

Le n° 106 a été tiré
à 1 000 exemplaires.

PHOTOS DE COUVERTURE :
JON SANGSON / SHUTTERSTOCK



SOMMAIRE

2/ *Attal et les jeunes : le bâton et le bâton*3/ *Édito*

4/ SYNDICALISME

p. 4 à 5 : *FSU, CGT, Solidaires : l'unité en ligne de mire*p. 6 et 7 : *Entretien avec Murielle Guilbert et Julie Ferrua, co-déléguées de Solidaires*p. 8 : *Rencontre FSU-CGT en Occitanie*p. 9 : *À propos du protocole de partenariat FSU – SNUIPP*p. 10 et 11 : *Pour un Snes-FSU tourné vers la transformation sociale*12-19 / DOSSIER:
DROIT AU LOGEMENT

20 / ÉDUCATION

p. 20 et 21 : *Faire bloc face au Choc des savoirs !*p. 22 et 23 : *Seine-Saint-Denis : construction d'une mobilisation historique*p. 24 : *Questions à Isabelle Lacroix, coprésidente de la FCPE 93*p. 25 : *Un département maltraité par le pouvoir*

26 / ÉCOLOGIE

p. 26 : *A69, d'autres voies sont possibles*p. 27 et 28 : *Entretien avec Geneviève Azam ; AES, on veut du fret !*p. 29 : *Chronopost, des travailleurs sans papiers en lutte pour leurs droits*

30 / INTERNATIONAL

p. 30 et 31 : *Soutenir la résistance ukrainienne !*p. 32 : *Le 7 octobre, Gaza et nous*p. 33 : *Après le 7 octobre, antisémitisme et antisémitisme*

34 / FÉMINISME

p. 34 et 35 : *Un Metoo dans le stand-up aussi !*

36 / CULTURE

p. 36 : *Le cinéma a-t-il le droit de l'ouvrir en Macronie ?*p. 37 : *Waly Dia ; D'argent et de sang*p. 38 : *Mafalda ; La littérature peut-elle nous sauver ?*p. 39 : *Les grands magasins, révolution commerciale, sociale et culturelle ; La Déferlante*

40 / ÉCHO DU MONDE

p. 40 : *Solidarité Kanaky*Le pouvoir du baillon
et de la répression

Cela fait maintenant plusieurs années que nous alertons, au sein de la FSU, avec nos collègues et aux côtés de l'ensemble des militant-es de gauche, sur la dérive autoritaire de nos gouvernant-es. Depuis quelques semaines, plusieurs signaux confirment que l'autoritarisme en France n'est plus une tentation, mais bien une pratique.

Un nouveau maccarthysme « à la française » se met en place, qui cherche à empêcher toute expression sur Gaza et se traduit par des convocations devant la justice de militant-es, des interdictions de réunions publiques, des condamnations devant les tribunaux. Les responsables syndicaux sont désormais ciblé-es, comme le montre la condamnation du secrétaire départemental de la CGT 59 pour « apologie du terrorisme », ce qui témoigne d'une volonté de faire peur aux militant-es et d'empêcher les actions.

Les mobilisations étudiantes en défense des droits des Palestinien-nes sont discréditées et les campus occupés évacués par la police. Toute forme d'expression de soutien au peuple palestinien, toute interrogation publique sur la guerre menée par le gouvernement israélien, toute demande de cessez-le-feu et d'appel à la mise en place d'une paix juste et durable, toute évocation d'une dimension génocidaire du conflit (dimension pourtant explicitement évoquée par l'ONU) courent le risque d'être criminalisées. Ces expressions sont assimilées à de l'antisémitisme. Les actes antisémites déclarés sont en hausse en France, ce qui augmente les inquiétudes légitimes que peuvent ressentir les personnes juives vivant sur le territoire. Ces actes sont illégaux et doivent être combattus avec force. Mais les soutiens à Gaza ou les critiques du gouvernement Netanyahu ne doivent en aucun cas être assimilés automatiquement à de l'antisémitisme, lorsque rien ne permet de l'affirmer.

Ces accusations, sans fondements, ne sont pas pour autant innocentes : elles contribuent à détourner l'attention de la politique antisociale du gouvernement. Pourtant, celui-ci accélère la mise en place des mesures inégalitaires. C'est le cas de la nouvelle réforme de l'assurance-chômage annoncée, qui va priver de nouvelles et nouveaux chômeur-euses du droit aux allocations. C'est le cas des mesures autoritaires et répressives annoncées contre les jeunes, pour prétendument lutter contre leur « addiction à la violence ». C'est également le cas des mesures du Choc des savoirs qui rompent avec l'objectif de démocratisation scolaire, qui était visé depuis près de 80 ans.

La répression franchit donc un nouveau cap, bien qu'elle s'inscrive aussi dans la suite des mesures répressives que le pays a connues depuis les Gilets jaunes. Elle vise à fragiliser les résistances, qui s'étaient en partie reconstituées depuis les mobilisations Retraites du printemps 2023.

La gravité des attaques nous oblige : le rassemblement et la recomposition des forces démocratiques de gauche est nécessaire. Pour le mouvement syndical, cela passe notamment par l'accélération de la création d'un nouvel outil syndical CGT-FSU-Solidaires, capable d'organiser les mouvements sociaux d'ampleur qui s'imposent d'urgence. ■

MARY DAVID



FSU, CGT, Solidaires : l'unité en ligne de mire

Faisons le point sur la perspective d'un nouvel outil syndical unifié : enjeux, travail en cours avec la CGT, place de Solidaires, nécessaire implication de toutes les strates de la FSU... avec en ligne de mire notre congrès de 2025.

La FSU et la CGT se sont rencontrées à quatre reprises entre novembre 2023 et avril 2024 pour discuter d'un travail à engager, sans délimiter précisément quels devaient être les points de chute (voir l'article dans la revue 105). Il s'agissait surtout d'apprendre à mieux se connaître et nous avons éclairci ce que nous portions en commun : un syndicalisme de lutte et de transformation sociale à vocation majoritaire (dit dans un autre langage : un syndicat de masse et de classe) ; un attachement à la double besogne du syndicalisme ; une urgence face à l'extrême droite.

La FSU porte un mandat de construction d'un nouvel outil syndical avec la CGT et Solidaires, sans exclusive. Le congrès de mars 2023 de la CGT a montré de forts débats internes sur les questions d'unité syndicale mais a réaffirmé que « l'unification du syndicalisme est une dimension identitaire de la CGT qui, dans l'article 5 des statuts confédéraux, indique que la CGT promeut un syndicalisme unifié et se prononce pour l'édification d'une seule organisation de salariés. C'est donc bien une unification que nous visons, respectueuse du fédéralisme, des principes et objectifs visés dans les statuts de la CGT. Elle nécessite un travail commun et démocratique avec les organisations syndicales qui souhaitent en finir avec l'éparpillement syndical. »

« L'Union syndicale Solidaires ouvre en son sein, à tous les niveaux, un débat sur l'évolution du syndicalisme et de quel outil serait capable de répondre mieux qu'actuellement aux aspirations des travailleurs et des travailleuses ».

■ PAR
LES ÉLU-ES ÉE AU
SÉCRÉTARIAT NATIONAL
DE LA FSU



En 2023, la manifestation du 1^{er} Mai avait vu défiler un cortège uni

Mais les débats ont montré une forte opposition à la présence de Solidaires dans un tel travail, liée à une réelle concurrence et des frictions importantes dans certains secteurs, comme le rail ou La Poste. Pour mettre en œuvre ce mandat, la direction de la CGT s'est donc adressée uniquement à la FSU, sa culture syndicale étant jugée plus proche et les champs de conflits moins nombreux qu'avec Solidaires.

Quel nouvel outil ?

Il y a des débats à approfondir. Pour la FSU, ce travail s'engage avec la CGT car c'est, en l'état, la seule à montrer cette volonté de rapprochement, mais il doit s'ouvrir rapidement à Solidaires. Même si leur tout récent congrès ne reprend pas vraiment cette perspective, il leur permet néanmoins de poser un cadre interne de débat sur ce sujet : « l'union syndicale Solidaires ouvre en son sein, à tous les niveaux, un débat sur l'évolution du syndicalisme et de quel outil serait capable de répondre mieux qu'actuellement aux aspirations des travailleurs et des travailleuses ».

Ce point doit irriguer la réflexion dans les différentes organisations et il a le mérite d'être assez ouvertement discuté, sans faux-semblants. Par ailleurs, si une véritable dynamique s'installe pour aller vers la construction d'une structure (non identifiée précisément à ce jour,



Manifestation sur fond de lutte contre la réforme des retraites.



des emplois) : quel avenir et quelle reconversion pour les salarié-es dans les entreprises aux productions non essentielles et polluantes ? Comment travailler la bifurcation pour répondre aux besoins sociaux et à la question de l'emploi ?

La CGT comme la FSU avec Solidaires, sont dans les cadres unitaires les plus larges pour défendre les libertés, pour lutter contre les idées d'extrême droite. Mais comment convaincre que l'extrême droite est l'ennemi des salarié-es, en particulier dans des déserts syndicaux ?

Ce processus engagé se construit avec des discussions dans les équipes militantes de la CGT comme de la FSU. C'est absolument nécessaire pour lever les inquiétudes et continuer à avancer ensemble avec tout le monde.

Discuter localement

L'exemple de ce qui s'est passé à Toulouse (cf. article page 8) a été vécu par la CGT, comme par la FSU, de façon très positive. De nouvelles rencontres doivent avoir lieu (Bretagne, Aura...). Elles doivent permettre de mieux se connaître, de vérifier que le travail en commun est possible sur de nombreux sujets, qu'il nous fait avancer nous-mêmes, et ainsi de vérifier cette idée que plus nous mettons en commun, plus le syndicalisme est fort. Mais aussi d'imaginer le syndicalisme de transformation sociale idéal pour traiter la question des déserts syndicaux comme celle des mutations du travail, des discriminations, du féminisme, des enjeux environnementaux... Un syndicalisme entendant organiser de façon massive les travailleur-ses avec des pratiques et un fonctionnement démocratique revus.

À chaque étape, des bilans et des débats larges dans la FSU et ses syndicats, permettant de toucher les syndiqué-es, doivent être faits. L'objectif est que cela irrigue tous les militant-es syndicaux, « obligeant » ainsi les structures syndicales à se projeter vers leur dépassement.

Pour cela, il va être nécessaire de débattre à tous les niveaux et dans toutes les composantes de la FSU, sur la manière de mettre en œuvre notre mandat fédéral de nouvel outil syndical, alors même que la concrétisation immédiate ne correspond pas, à ce moment, totalement à ce que porte la fédération. Ce sera évidemment un des enjeux du congrès fédéral à venir. Ce processus doit être pensé en prenant en compte les réalités différentes de nos champs de syndicalisation, en particulier dans les secteurs où les équipes syndicales sont parfois en tension.

Pour autant la FSU, sans doute encore plus fortement avec la montée de l'extrême droite, doit pouvoir se positionner comme un élément d'entraînement dans un attelage syndical porteur d'espoir à la fois en termes d'unité syndicale structurelle mais aussi de renouvellement des pratiques syndicales résolument démocratiques, féministes, écologistes et ouvertes sur les nouvelles formes de lutte. ■

mais commune et ouverte), elle permettra de trancher ce débat, quelles que soient les positions initiales des un-es et des autres.

En revanche, nous avons déjà avancé sur ce que ne peut pas être le point de chute. Tout le monde est conscient, dans la FSU comme dans la CGT – même si cela pouvait être une forme de tentation implicite non avouée au départ –, qu'il n'est pas question pour la FSU (avec son exigence démocratique, sa majorité qualifiée, son droit de tendance...) de rentrer dans la CGT et d'en adopter ses règles. De la même façon, il ne peut être envisageable, dans la FSU ou dans la CGT, de sacrifier des syndicats nationaux, des équipes militantes pour une fusion dans des champs professionnels où la situation de concurrence est importante, avec de réelles difficultés à travailler en commun, comme dans certains secteurs de la territoriale par exemple.

C'est pour cela que la première urgence est de continuer à mieux se connaître, construire par exemple des débats dans les équipes locales, mettre en place des formations communes.

Dans les étapes à venir, nous allons pouvoir discuter aussi des sujets qui sont l'urgence sociale et politique du moment, et voir comment nous pouvons y répondre et agir ensemble.

Ainsi, sur l'urgence écologique et la nécessité de rupture écologique (avec une transformation et une relocalisation

La CGT comme la FSU avec Solidaires, sont dans les cadres unitaires les plus larges pour défendre les libertés, pour lutter contre les idées d'extrême droite.



* **Murielle Guilbert et Julie Ferrua,**
co-déléguées de Solidaires à l'issue du congrès national
de Toulouse qui s'est tenu du 22 au 25 avril dernier.



PHOTOS: SOLIDAIRES / L'HUMANITE

Murielle Guilbert.



Julie Ferrua.

► **Dans une période de démantèlement des conquits sociaux et d'attaques contre les libertés, quelles campagnes syndicales centrales allez-vous mener au sortir de votre congrès ?**

Nous allons engager une campagne sur les salaires et l'égalité. Avec des revendications chiffrées, un Smic porté à 2 000 euros nets au vu du poids de l'inflation et un plafonnement des écarts de revenus de 1 à 4. Avec également l'objectif de ne laisser personne sur le côté, en augmentant le RSA comme l'allocation adulte handicapée versée dès 18 ans et en revalorisant fortement les métiers féminisés.

Pour s'emparer de cette urgence avec l'ensemble des organisations syndicales, nous allons également œuvrer à construire une campagne unitaire contre les idées d'extrême droite, une campagne parlant à l'ensemble du monde du travail, au-delà des syndiqués et du milieu militant.

► **Comment mener campagne pour gagner ?**

Suite au bilan du mouvement retraites de 2023, nous poursuivons notre réflexion, interne dans un premier temps, sur la grève. Ce mouvement a manqué d'un rapport de force plus élevé avec des grèves vraiment reproductibles qui auraient pu bloquer l'économie et ainsi faire céder ce gouvernement qui a quand même tenu, contre des manifestations rassemblant des millions de personnes dans la rue.

La syndicalisation est également un élément important. Comment avoir plus de syndicats de terrain et de lutte pour créer les conditions d'un mouvement social gagnant ? Il faut donc plus de syndicalisme, ce qui passe pour nous par un développement au sein de Solidaires. C'est clairement notre priorité des trois prochaines années.

► **Comment articuler la nécessité de l'unité syndicale avec la place particulière du syndicalisme de transformation sociale, avec notamment Solidaires, CGT et FSU, et son travail en commun plus spécifique ?**

L'intersyndicale large continue, les « numéros 1 » se rencontrent

« Réfléchir encore en appréhender l'ut

toujours et des choses se font, parfois à géométrie variable comme sur l'assurance chômage avec les seules organisations représentatives dans le privé, ou sur l'extrême droite avec l'initiative de la Confédération européenne des syndicats, mais ce n'est pas gênant du moment qu'existe une expression sur l'extrême droite plus large, comme la journée de mobilisation à Béziers avec CGT, CFDT, Unsa, FSU et Solidaires. Cette pérennité de l'intersyndicale à huit est un message important pour le monde du travail.

En parallèle, le travail engagé depuis des années avec la CGT et la FSU perdure, comme les journées intersyndicales femmes, et s'enrichit avec les toutes récentes assises de la santé et de la sécurité des travailleurs et travailleuses.

Il y a une continuité dans ce rapport particulier entre les trois organisations de transformation sociale qui constituent un bloc, peut-être moins visible en ce moment, mais toujours aussi vivant.

C'est plutôt très positif.

Un bloc combatif sur lequel on peut s'appuyer pour mener grèves et luttes articulées avec le socle de l'intersyndicale large.

► **Durant votre congrès, quels ont été les débats sur la structuration actuelle du syndicalisme de transformation sociale et ses possibles évolutions et recompositions ?**

Nous avons amorcé le débat durant le congrès précédent avec une phrase engageant des réflexions sur une recomposition syndicale à la base. Une phrase relevée par des journalistes et d'autres organisations syndicales.

Il y a une continuité dans ce rapport particulier entre les trois organisations de transformation sociale, CGT, FSU et Solidaires, qui constituent un bloc peut-être moins visible en ce moment, mais toujours aussi vivant. »





GUILBERT ET JULIE FERRUA*

sur la recomposition, utilité et les modalités pratiques »



PHOTO: EURADIO / RAPPORT DE FORCE

Le congrès de la FSU à Metz a été ensuite un moment fort avec notamment Philippe Martinez qui a posé pour la CGT la nécessité d'accélérer sur cette question de la recomposition syndicale, tandis que de notre côté nous avons pointé toutes nos convergences, très nombreuses, notamment sur les revendications. Le précédent mouvement retraites en 2019 en avait également montré l'importance. À côté de cela, nos organisations ont des différences de fonctionnement et de pratiques internes.

Il s'agissait donc de réfléchir encore sur la recomposition, d'en appréhender l'utilité et les modalités pratiques éventuelles. Ce débat, qui se menait plutôt au sommet qu'à la base des organisations, s'est heurté à la perplexité, voire à l'opposition, de secteurs professionnels au sein de Solidaires, notamment là où les relations intersyndicales peuvent être compliquées.

Pour éviter des oppositions internes clivantes, notre congrès a décidé d'élargir le sujet, de repartir sur l'évolution du syndicalisme et de se questionner sur l'outil qui serait le plus utile pour les travailleurs et travailleuses à travers un débat interne approfondi. Il s'est également montré très clair sur le refus de toute démarche de « fusion-absorption », une approche à l'opposé d'une véritable recomposition syndicale.

De leur côté, la CGT et la FSU avancent de manière très concrète. Si la réflexion en interne à Solidaires est peut-être plus lente, c'est en partie dû aussi au dernier congrès de la CGT ciblant clairement la FSU et pas Solidaires pour mener ce débat sur la recomposition syndicale.

Reste que l'intervention de Benoît Teste à notre congrès a été vraiment appréciée avec l'affirmation par la FSU d'une non-fermeture du travail engagé avec la CGT vis-à-vis de Solidaires. Une affirmation que nous prendrons évidemment en compte dans notre réflexion interne.

► **Quelles perspectives et échéances de « recomposition syndicale », même si le terme est absent de vos textes, apparaissent de l'ordre du possible pour Solidaires? Quel poids du contexte avec un rapport de force défavorable au salariat et la possible arrivée à court terme de l'extrême droite au pouvoir?**

Le poids du contexte avec l'extrême droite va forcément influencer, c'était d'ailleurs le point de départ de notre réflexion sur le sujet au congrès précédent. Néanmoins, nous avons besoin de mener, assez vite, de véritables débats internes sur ce sujet. Notre congrès n'est vraiment pas un « enterrement »

de cette question, c'est une manière de reposer le débat pour dégager un consensus. Cette question est difficile dans des secteurs professionnels où existent des oppositions frontales avec la CGT, dans le rail mais aussi ailleurs comme l'énergie, avec des difficultés de travail en commun au quotidien, comme dans les mobilisations.

Enfin, la question des pratiques syndicales et du fonctionnement interne se pose entre le consensus en vigueur à Solidaires, la synthèse à la FSU et les nombreux votes d'instances à la CGT. Par notre histoire et des similitudes entre la synthèse et le consensus, deux démarches identiques qui exigent de trouver du commun, la FSU est proche de Solidaires sur cette question. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD MALAÏSÉ



À Toulouse, les syndicats FSU et CGT de la région se sont retrouvés pour débattre, en présence de Benoît Teste et Thomas Vacheron (membre du bureau confédéral de la CGT).



PHOTO : FACTUEL/INFORM

Rencontre FSU-CGT en Occitanie

La FSU 31 et la CGT 31 ont invité à Toulouse les unions départementales (UD) CGT et sections départementales (SD) FSU de la région Occitanie pour faire un état des lieux du travail FSU/CGT dans nos départements. Huit sur treize étaient représentées, soit par une doublette FSU/CGT (31, 32, 46, 65, 66), soit par une délégation FSU seule (12, 81, 82).

Premier constat partagé, le travail commun se fait plutôt naturellement, souvent en s'accordant en amont des échéances interpro et unitaires. Dans certains cas, c'est le triptyque avec Solidaires qui fonctionne, mais on constate une proximité revendicative et stratégique assez systématique avec la CGT.

Le travail commun varie d'un département à l'autre : il peut se limiter pour l'essentiel à de l'action commune ou aller jusqu'à la mise en place de rencontres de bureaux régulières, de stages, des cortèges, de réunions publiques, voire de clubs de sport communs. Les situations sont aussi variables d'un point de vue territorial : là où les départements sont vastes et/ou polycentriques et les unions locales de la CGT fonctionnent, il manque côté FSU un échelon correspondant.

Malgré un regard positif porté sur le processus de rapprochement dont la transparence est unanimement saluée, des inquiétudes s'expriment de part et d'autre, nuancées par la volonté d'aller de l'avant, de continuer le travail entamé et de l'approfondir. En effet, une forme de « partenariat » existe de fait. Il faut maintenant un saut qualitatif pour répondre aux exigences de la période. Il s'agit de réussir l'unification du salariat, réimplanter le syndicalisme en montrant son utilité, défendre notre camp social face au néolibéralisme et à l'extrême droite

aux portes du pouvoir. La question organisationnelle cristallise les interrogations voire les inquiétudes : quel type de structure commune, à quelle échéance, avec quelles étapes ? Tout le monde est attaché à sa culture organisationnelle tout en voyant bien qu'il faudra trouver une façon de fonctionner ensemble. S'il est aussi important de prendre le temps afin de ne pas brusquer au risque de perdre du monde en route, la fenêtre de tir n'est pas ouverte pour longtemps ; si on ne concrétise pas rapidement, on n'aura pas de deuxième chance.

Créer du commun

Dans le débat est revenue la nécessité que ce rapprochement soit travaillé dans les secteurs, entre les syndicats et fédérations concernés, par de la cohabitation sur le terrain. C'est ce qui permet de créer du commun quand cela se passe bien, mais c'est aussi là que s'expriment la logique de concurrence, voire les frictions. La question des élections professionnelles, avec ce que cela suppose de moyens syndicaux mis en commun et de fonctionnement collectif, est perçue comme un passage obligé. Ce ne sont pas les bases revendicatives qui posent problème, mais les pratiques, les histoires, parfois les personnes. La dynamique interpro peut aider à prendre du recul par rapport à ces difficultés en remettant au centre les enjeux globaux.

La rencontre s'est conclue par un échange sur le syndicalisme que l'on veut, avec, là encore, une vraie convergence : « de masse et de classe » comme dit la CGT, « de transformation sociale à vocation majoritaire » comme peut le formuler la FSU. En tout cas un syndicalisme qui a l'ambition de regagner l'hégémonie dans le salariat. Une dynamique dont on attend qu'elle change le rapport de force entre les classes et soit capable de prendre en charge toutes les dimensions de cette conflictualité : oppression des femmes, écologie, accueil des migrant-es etc.

À noter enfin la qualité des rapports humains entre les militant-es des organisations au niveau des UD/SD : le cadre de confiance est là, allant parfois vers une vraie complicité. C'est précieux et cela dit quelque chose des possibles qui nous sont offerts.

En conclusion, une journée intéressante et positive. Ce type de rencontres régionales en présence des représentant-es nationaux-les semble un bon format pour infuser le processus dans les territoires. ■

■ PAR
ALEXANDRA NOUGARÈDE
ET MARIE CÉCILE PERILLAT
(CO-SG DE LA FSU 31)



À propos du protocole de partenariat FSU - SNUIPN

Le Conseil fédéral national (CDFN) de la FSU a validé le protocole FSU-SNUIPN à une large majorité. Cependant, ce rapprochement ne va pas sans questions, notamment sur le fonctionnement fédéral. Point sur un débat en cours.

Le CDFN de la FSU, début avril 2024, a adopté un protocole de partenariat entre la FSU et le Syndicat national unitaire de l'intérieur et de la police nationale (SNUIPN), créé en 2023 par d'anciennes adhérentes de la branche Intérieur du Snuitam-FSU (voir revue n° 104). Ce protocole est issu d'un gros travail mené au sein de la direction pluraliste de la FSU pour arriver à une synthèse constructive. En particulier, ce protocole pose que « l'usage du sigle de la FSU dans les communiqués du SNUIPN est soumis à l'avis du secrétaire général de la FSU qui consulte le secrétariat national ». Par ailleurs, « le SNUIPN devra intervenir en veillant à la conformité de son expression avec les mandats généraux de la fédération, y compris ceux sur les questions de société posées par les politiques publiques et les pratiques de police qui en découlent. Sur les questions d'ordre général concernant les libertés publiques et les pratiques policières, les mandats du SNUIPN pourront être portés au débat par lui, mais ne sauraient limiter ou contraindre la façon dont le positionnement fédéral se construira et sera défendu publiquement. » D'autres dispositions du protocole concernent l'aide qu'apporte la FSU au fonctionnement du SNUIPN.

■ PAR
CLAIRE BORNAIS,
LAURENT CADREILS,
ARNAUD MALAÏSE,
ÉMILIE MOREAU

Pour l'ÉE, la présence éventuelle d'un syndicat national de la police, en tant que tel, dans la FSU, est très différente de la syndicalisation de policières et policiers dans un syndicat comportant d'autres catégories d'agents publics.

Dans son ensemble, la délégation de l'ÉE a salué le résultat de cette synthèse, en mesurant bien les efforts consentis de part et d'autre pour arriver à ce résultat. Celui-ci prouve que la culture de la synthèse est un élément essentiel au quotidien dans le fonctionnement fédéral, permettant de surmonter des désaccords qui, sinon, pourraient s'avérer délétères pour la FSU.

Pour l'ÉE, la présence éventuelle d'un syndicat national de la police, en tant que tel, dans la FSU, est très différente de la syndicalisation de policières et policiers dans un syndicat comportant d'autres catégories d'agents publics, avec lesquels doivent se discuter les expressions sur le sujet éminemment sensible de la police. Car le mouvement social est de plus en plus confronté aux politiques de « maintien de l'ordre » particulièrement brutales, aux violences policières et au racisme systémique. Ces dernières années nous l'ont bien prouvé et les années à venir ne s'annoncent pas sous de meilleurs auspices.

Rester vigilant-es

Or, les règles implicites de fonctionnement de la FSU font que les syndicats nationaux (SN) sont de fait souverains dans les expressions sur le champ qui les concerne. Ce n'est donc pas une évidence d'envisager qu'un syndicat national de policier-es puisse trouver harmonieusement sa place un jour dans ce fonctionnement.

Par ailleurs, la question posée par l'entrée éventuelle d'un tel SN est aussi celle de l'attitude à adopter en cas de crise majeure avec celui-ci. La FSU n'a rien prévu dans ses statuts pour gérer de tels conflits, ce qui est un problème en soi.

C'est pourquoi, bien que majoritairement favorables – au sens fédéral du terme (plus de 70 %) –, les votes de la délégation ÉE sur ce protocole ont été divers, reflétant les fortes inquiétudes persistant dans la tendance. L'ÉE sera extrêmement vigilante sur l'application de l'ensemble des éléments du protocole, ainsi que sur les positionnements et l'évolution de ce syndicat, comme sur les expressions fédérales concernant la répression du mouvement social. ■





Pour un Snes-FSU tourné vers la transformation sociale

Les interventions de l'École émancipée au congrès de La Rochelle au mois de mars visaient à faire du Snes-FSU un outil pour les luttes et la transformation sociale.

Le contexte très préoccupant, mais aussi la volonté de rupture qui s'exprime dans la société, imposaient de faire de ce congrès du Snes-FSU, qui s'est tenu du 18 au 22 mars 2024 à La Rochelle, un point d'appui pour le positionner toujours plus résolument dans le camp de la lutte et de la transformation sociale, et amplifier la dynamique de mobilisation dans son secteur.

C'est en tout cas ce qu'a porté l'École émancipée (ÉE) dans son intervention d'ouverture. Atteindre cet objectif était d'autant plus incertain que ce congrès se tenait sans thème 3 traitant des alternatives et des droits et libertés (dilués en partie dans les thèmes restants), sur fond de divergences au sein d'Unité et Action (UA), et alors que la stratégie du Snes-FSU pour les suites de la mobilisation dans l'Éducation ne se dessinait pas lisiblement. L'intervention liminaire de Sophie Vénéitay, secrétaire générale, ovationnée, a toutefois donné le ton quant aux rapports de force internes à UA dans le cadre de ce congrès.

THÈME A : « POUR UN SECOND DEGRÉ DÉMOCRATISANT ET ÉMANCIPATEUR »

Le texte a été globalement consolidé. Des sujets sensibles ont été débattus, comme la nationalisation des établissements privés sous contrat et la laïcité. Les enjeux des cartes scolaires ont été soulevés, pointant les ségrégations sociales persistantes, notamment la compétition avec le privé, les difficultés des établissements en éducation prioritaire, et les défis liés à la ruralité. Des propositions ont émergé, dont l'idée d'une seconde avec une culture commune, moins débattue que les trois voies du lycée ou la suppression des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Un projet de grille horaire en collège a également suscité réflexion. Des revendications ont été exprimées,

■ PAR LES ÉLU-ES ÉE
AU BUREAU NATIONAL
DU SNES-FSU

THÈME B : « POUR DES PERSONNELS RESPECTÉS ET REVALORISÉS ET UN SERVICE PUBLIC RENFORCÉ »

Quelques avancées sont à mettre à l'actif de l'opiniâtreté des congressistes. Un mandat d'étude promet une réflexion sur la place des chef-fes d'établissement dans les CA et sur la création d'espaces entre pair-es pour reprendre la main sur le métier. Le débat, vif, sur le statut des assistant-es d'éducation débouche sur un nouveau mandat d'étude, ainsi que sur l'exigence de garanties pour favoriser leur CDIisation. Le Snes-FSU revendique des obligations réglementaires de service (ORS) de 24 heures pour les accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH). Pour les enseignant-es non-titulaires, le Snes-FSU revendique un accès facilité au CDI, de meilleures conditions de rémunération et d'affectation, ainsi qu'un plan pluriannuel contingenté de titularisation, à défaut de l'arrêt immédiat de la précarité. Pour les enseignant-es titulaires, le Snes-FSU revendique un temps de service devant élèves de 14 heures. La défense des services publics contre le néolibéralisme est une priorité, mais le lien entre celui-ci et les méfaits du *new public management* n'est pas analysé. Les conceptions élitistes du métier restent structurantes : recrutement après le master, défense arc-boutée des CPGE ou de la classe exceptionnelle...



PHOTOS: SNES



Cette vision aboutit à une réflexion lacunaire, voire à des contradictions : nos mandats ne mentionnent pas les mobilisations pour obtenir des augmentations de salaire, ni la lutte contre le patriarcat pour faire avancer l'égalité salariale femmes / hommes. Ils ne questionnent pas les contenus actuels de la formation initiale, et le dispositif précaire AED-prépro y est présenté comme une forme de prérecrutement.

THÈME C : « NOTRE SYNDICALISME DE LUTTES ET DE TRANSFORMATION SOCIALE »

Le texte a pu évoluer sur de nombreux sujets. La nécessité d'avancer sur la construction d'un nouvel outil syndical avec la CGT et Solidaires est réaffirmée, d'autant plus face à la montée de l'extrême droite. Des pistes concrètes de travail commun ont été formulées. La politique de syndicalisation du Snes-FSU prend désormais en compte les luttes à construire avec les personnels comme portes d'entrée dans le syndicalisme. L'activité du secteur international doit mieux irriguer la réflexion et l'action



du Snes-FSU, comme celle du groupe écologie. Le congrès a acté la création d'un secteur égalité femmes / hommes à part entière, ainsi que celle d'un groupe de travail pour améliorer le traitement des violences sexuelles et sexistes (VSS) au sein du Snes-FSU. Il dénonce désormais clairement les violences policières, et semble s'outiller pour défendre les droits des personnes LGBTQIA+. La communication du syndicat ne passera plus forcément par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et œuvrera à une meilleure articulation avec les campagnes fédérales. Restent des chantiers sur lesquels le Snes-FSU doit encore avancer : travail fédéral, moyens concrets pour renforcer les S1 et les S2, lutte contre les discriminations incluant l'islamophobie, solidarité avec le peuple

palestinien, pluralisme. À noter : le S3 de Créteil a maintenu au vote une motion pour le retour du thème 3 en tant que tel. Elle a été repoussée mais a tout de même rassemblé 43,4 % des voix.

Propositions de modifications statutaires

Bien que trois d'entre elles aient été invalidées par une partie d'UA, elles étaient nombreuses et ont été âprement débattues. La féminisation du texte des statuts et la mention de la cellule de veille violences sexistes et sexuelles (VSS) ont été adoptées à une large majorité. En revanche, aucune de celles présentées en opposition (féminisation des S1, S2, et possibilité de co-secrétariats académiques) n'a atteint les 60 %. Il en a été de même concernant celles relatives au renforcement de la lutte contre les discriminations au sein du syndicat. La proposition de l'ÉE sur la rotation des mandats a été rejetée, mais elle progresse et a été votée au-delà de nos rangs.

Action

Les deux plénières consacrées à l'action ont été l'occasion de débats fortement investis par l'ÉE et les S3 mobilisés, ainsi que par les enseignant-es de lettres et de mathématiques en collège. Le projet de texte action, qui portait une nouvelle journée de grève le 2 avril et la perspective d'une manifestation nationale en mai-juin, a pu être renforcé sur la gravité du moment, la nécessité d'articuler « choc des savoirs » et politique austéritaire, la manière de prendre en compte les différents rythmes et niveaux de mobilisation pour l'amplifier, et inscrire la manifestation nationale dans une dynamique.

De façon générale, l'ÉE aura marqué ce congrès par ses interventions tant en commissions qu'en plénière. Qu'il s'agisse de l'évolution des mandats et statuts du Snes-FSU, de la commission action, de celle des débats, de celle des mandats, l'ÉE s'est impliquée sur tous les sujets et a montré qu'elle s'appliquait à construire le syndicat, à tous les niveaux. ■

LOGEMENT EN SOUF

Les chiffres sont terribles et glaçants. Le dernier rapport de la fondation Abbé-Pierre estime à plus de 4 millions le nombre de personnes mal logées, entre celles privées de logement personnel et celles vivant dans des conditions très difficiles, dans des logements très exigus ou ne remplissant pas les normes minimales de confort. En parallèle, plus de 12 millions de personnes se retrouvent en « *situation de fragilité par rapport au logement* ». Elles subissent ainsi un « *taux d'effort* » excessif, les locataires les plus pauvres du parc privé y consacrant ainsi plus de 42 % de leurs revenus, un logement fortement surpeuplé, des situations d'impayés ou une précarité énergétique restreignant les possibilités de se chauffer en hiver. Au total, près de 15 millions de personnes sont ainsi contraintes de vivre dans ces conditions, qui peuvent en outre se cumuler...

Le sociologue Gaspard Lion, qui estime par ailleurs que plus de 100 000 personnes vivent à l'année dans des campings, le souligne dans *Causette*, « *l'ampleur de cette crise se mesure également par la diversité de ses manifestations: elle a des conséquences sur la santé des individus, le travail, les études ou, encore, la possibilité de se projeter et de déployer des projets de vie.* »

Une crise découlant de l'austérité

Cette situation de crise du logement s'aggrave au fil des années. Elle peut se résumer ainsi à gros traits: les logements disponibles et la construction reculent, les taux d'intérêt et la spéculation flambent, tandis que le logement social est saturé, empêchant les classes populaires et moyennes d'acheter ou de louer à des prix abordables (lire page 15). Cette crise intense et fulgurante, qualifiée d'« inédite » par les défenseur-ses du droit au logement, touche tant l'offre que la demande.

Principale raison, l'austérité budgétaire conduisant à une réduction drastique de l'effort public pour le logement, de la part de l'État comme des collectivités locales, qui atteint un seuil historiquement bas à 1,6 % du PIB, très loin des 2,2 % qui y étaient consacrés en 2010. Même s'il est désormais stable depuis 2018, sa répartition interne creuse encore les inégalités, avec une baisse des aides au loyer après la diminution des APL au profit d'une hausse des primes de rénovation de l'habitat privé, sans bilan sur leurs impacts à la fois sociaux et écologiques.

À cela s'ajoutent l'envolée des charges locatives suivant celle des prix de l'énergie, la forte hausse des loyers du logement social indexés sur le coût actuel de la construction qui se renchérit fortement au vu de la crise.

Instrumentalisation par le gouvernement et l'extrême droite

En plus des conséquences de cette austérité imposée, la politique gouvernementale met à mal le droit au logement pour les plus pauvres. En plus d'une profonde remise en cause de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU – lire page 16) et à rebours de critères impartiaux et objectifs d'accès au logement social, le Premier ministre fait sien le choix d'un renforcement à venir du poids des maires dans leur attribution et donc d'une inflation des passe-droits et de leur instrumentalisation à des fins électorales. Une volonté qui pourrait résonner avec la campagne nauséabonde de l'extrême droite mettant en avant les

T FRANCE



et « les immigrants occupent des emplois en moyenne moins qualifiés et moins rémunérés. Ils n'héritent pas non plus d'un logement de leurs parents. »

Une autre politique du logement est possible

Dans un avis récent, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) estime que « la politique du logement comporte des aspects de discrimination systémique » malgré différents textes législatifs et réglementaires pointant les « arbitrages budgétaires, la complexité des procédures, les limites des réponses aux besoins d'accompagnement et l'absence de contrôles coercitifs en cas d'inapplication des textes qui conduisent de fait à exclure du droit au logement décent une partie des personnes dont les revenus sont les plus faibles. »

Des solutions existent pourtant pour endiguer cette crise du logement et permettre l'accès à un logement décent pour toutes et tous. C'est ce que met en avant notamment le DAL (lire page 19) à travers ses revendications de réquisition des plus de 3,1 millions de logements vacants, d'un encadrement strict des loyers permettant leur baisse, d'une relance massive de la construction de logements sociaux, de la taxation des profits spéculatifs à leur juste hauteur et de l'abrogation des lois criminalisant les mal-logés-es comme celle initiée par l'actuel ministre du Logement. ■

ARNAUD MALAISÉ

falsifications statistiques d'un récent rapport sur les HLM de Fondapol, un think tank libéral qui se focalise beaucoup sur la question migratoire, pointant la « surreprésentation des étrangers extra-européens » dans le logement social en tentant d'instiller que les critères d'attribution en seraient à l'origine. Or, comme l'explique dans *Médiapart* Marianne Louis, directrice générale de l'USH, la fédération des HLM, ce sont bien les revenus qui déterminent l'accès au logement social

Droit inconditionnel, mais droit bafoué

Nul besoin de remonter à l'hiver 1954 : le droit au logement n'est pas respecté en France, les associations et autres collectifs solidaires dénoncent la situation des sans-abri ou des mal-logés sans relâche. Le nombre d'enfants qui dorment à la rue marque les esprits (pour mémoire, l'Unicef dénombre 2822 enfants à la rue le 2 octobre 2023), mais la puissance publique ne réagit pas. Pire, les politiques en place favorisent la financiarisation du secteur, et creusent les inégalités.

A lors qu'il s'agit d'un droit fondamental, on assiste depuis des années au désengagement de l'État sur les questions liées au logement : les secteurs que l'État abandonne deviennent des marchés juteux pour les acteurs privés. Ainsi, on voit fleurir des résidences privées pour les étudiant-es, comme pour les séniors, et l'offre publique, plus accessible financièrement, s'amoindrit. Cette explosion de la financiarisation du secteur au profit d'intérêts privés s'articule avec une fiscalité qui bénéficie aux plus aisés-es : selon le rapport d'Oxfam France, *trois niches fiscales ont coûté près de 11 milliards aux finances publiques en 12 ans alors même que cela aurait pu financer la construction de plus de 70 000 logements sociaux.*

La crise du logement est donc multifacettes : elle correspond au cumul de l'effondrement de la production de logements sociaux, de l'explosion des taux d'intérêt et des coûts des travaux, des factures d'énergie insoutenables et de l'insuffisance générale de politiques publiques en faveur des plus fragiles. On assiste en conséquence à une montée de la pauvreté et des inégalités.

Inégalités et discriminations

Le 29^e rapport de la Fondation Abbé-Pierre¹ alerte sur le nombre de personnes sans logement : elles sont 330 000 sans domicile, à la rue ou en hébergement d'urgence (le 115). Il s'agit en grande partie de réfugié-es en attente d'examen de leur demande d'asile ou encore débouté-es de leurs droits. 330 000, chiffre supérieur au nombre d'habitant-es d'une ville comme Montpellier, est sans aucun doute sous-estimé : des personnes dorment dans des caves, sous des tentes, dans une voiture ; sans faire toujours le 115, ou sans parvenir à le joindre, elles ne sont pas comptabilisées.

L'accès au logement est fortement inégalitaire : *les personnes perçues comme d'origine étrangère ou de couleur ont moins de chance d'être reçues lorsqu'elles demandent à visiter un logement*



PHOTO: D. R.

à louer. Elles doivent chercher plus longtemps². Les immigré-es vivent plus souvent dans des espaces très petits et privés du confort de base. Le logement est un facteur essentiel de socialisation, il conditionne aussi l'accès à l'emploi : les personnes ainsi discriminées le sont alors à plus d'un titre et l'accès au logement est un facteur déterminant de leur exclusion.

L'habitat indigne

Celles et ceux qui ont un logement ne sont pas pour autant à l'abri des effets de la crise qui s'accélère de manière très inquiétante : les populations les plus précarisées vivent dans des conditions dégradées. La Fondation Abbé-Pierre estime à plus d'un million le nombre de victimes d'un habitat indigne : en bidonville, en surpeuplement, dans un quartier délabré, un logement insalubre, un bâti dégradé. Ces conditions de vie ont un fort impact sur la santé, le confort, et l'estime de soi. Dans des conditions un peu moins précaires, si l'absence de sanitaires ou de chauffage est devenue plus rare (sans avoir totalement disparu), d'autres problèmes témoignent du « mal-logement » : une mauvaise isolation thermique ou phonique, une impossibilité de se chauffer en raison du coût de l'énergie, ou encore un choix à faire entre payer son loyer ou se chauffer, ou encore manger... La « facture logement » est devenue pour beaucoup insoutenable. 6,8 millions de logements, soit 13,5 millions de personnes, sont concernés. Un ministre du Logement, O. Klein, avait en son temps alerté sur le mal-logement, véritable « bombe sociale ». Il n'a pas été entendu. ■

VÉRONIQUE PONVERT

1. Rapport *L'État du mal-logement en France* (février 2024).

2. Observatoire des inégalités (23 nov. 2021).



L'explosion des coûts

Dans les vingt dernières années, les différentes crises et les changements de mode de vie ont fait exploser les prix du logement, tant à l'achat qu'à la location. En revanche, les salaires n'ont pas suivi cette évolution, augmentant considérablement le poids du logement dans le budget des ménages.

Les chiffres sont éloquentes. Le coût du mètre carré habitable a été multiplié en moyenne par 2,4 à l'achat entre 2000 et 2020 et par 2,6 à la location entre 1984 et 2020 tandis que sur les 25 dernières années, le revenu disponible moyen des Français-es n'a été multiplié que par 1,12... Le poids du logement dans le budget des ménages s'est donc aggravé considérablement. Le taux d'effort, c'est-à-dire la proportion du revenu brut consacré au logement, est passé en moyenne de 9,5 % en 1965 à 23 % en 2020 selon Oxfam. Des moyennes qui cachent par ailleurs d'importantes disparités. Les prix sont en effet très inégaux, élevés dans les zones géographiques très tendues et à la baisse dans d'autres, principalement les régions du centre, du nord et du nord-est du pays dans lesquelles se situent une bonne partie des 3,1 millions de logements inoccupés, dont beaucoup sont vétustes. Si le prix de l'ancien à l'achat est dix fois

moins élevé à Saint-Étienne qu'à Paris, les prix explosent depuis une dizaine d'années sur la façade atlantique, le Sud, la région Rhône-Alpes ainsi que dans certaines grandes métropoles, comme Paris mais aussi Bordeaux, Lyon, Nantes, Montpellier, Rennes, Toulouse...

Les taux d'effort sont également très différents selon les catégories sociales et le type de logement habité. Selon les derniers chiffres de l'Insee, les ménages consacraient en moyenne 19,7 % de leurs revenus à leur logement, mais ce taux d'effort grimpe à 28,6 % pour les locataires du secteur privé et 24,1 % pour ceux du parc social. Et selon le rapport d'Oxfam de 2023, le taux d'effort moyen du quartile le plus pauvre est de 32 % contre 14,1 % pour le quartile le plus riche...

Les raisons de cette explosion des prix sont multiples

Les taux d'intérêt faibles des années 2000 ont stimulé l'achat de logements et tiré les prix de l'immobilier à la hausse partout. D'autre part, après la crise de 2008 comme après celle du Covid, l'immobilier est apparu comme une valeur refuge pour de nombreux investisseurs « institutionnels », dont les fonds de pension, entraînant une « bulle spéculative ». La forte augmentation depuis fin 2021 des taux d'intérêt a provoqué un ralentissement du marché de l'ancien et de la construction de nouveaux logements, avec une diminution de 40 % du volume de crédits immobiliers alloués par les banques, raréfiant l'offre à la location par effet cascade d'un moindre accès à la propriété. La bulle spéculative risque donc d'éclater, sans effet perceptible sur les prix pour le moment.

De surcroît, dans les grandes métropoles, les hauts salaires des cadres tirent encore plus les prix vers le haut, à l'achat comme à la location. Une forte demande de logements étudiants fait également monter le prix des petites surfaces mais aussi des grands appartements loués de plus en plus en colocation meublée et ainsi bien plus chers que d'un seul tenant. Enfin, dans les zones d'attractivité touristique, l'essor des locations meublées saisonnières de courte durée, comme *AirBnB*, est également un facteur puissant d'augmentation du coût du logement, au détriment du logement à l'année. Cela est encouragé à la fois par la hausse des prix immobiliers réduisant mécaniquement la rentabilité de l'investissement locatif « classique » et également par une fiscalité avantageuse.

Si les mesures d'encadrement des loyers ont un peu limité l'envolée des prix, leur effet reste toutefois limité. Elles ne sont pas généralisées dans toutes les zones tendues, leur contournement n'est pas très difficile et leur application suppose une capacité des locataires à les faire appliquer, vu le peu de contrôles mis en place par la puissance publique. ■

CLAIRE BORNAIS



PHOTO D'ARCHIVES MARIO BEAUREGARD / AGENCE OMI

Insuffisants HLM

Depuis plusieurs années, la politique du gouvernement ne permet pas l'investissement dans le logement social. Dans le même temps, le nombre de municipalités ne respectant pas le taux prévu par la loi ne cesse d'augmenter.

Depuis 2017, le logement social, levier pourtant indispensable pour permettre à l'ensemble de la population de se loger convenablement, est très loin d'être la priorité. Symbole de l'injustice fiscale et sociale du premier quinquennat, la baisse des aides personnelles au logement (APL) a entraîné, via un mécanisme de compensation pour les locataires, une baisse des loyers perçus par les organismes HLM, qui ampute leurs ressources de 1,3 milliard d'euros chaque année depuis 2018 et diminue donc leur capacité à étendre leur parc immobilier. Les besoins de construction sont pourtant immenses, avec 2,6 millions de ménages sur une liste d'attente qui s'allonge, elle n'était « que » de 2 millions en 2017... Conséquence, le nombre de nouveaux logements sociaux financés diminue chaque année, passant sous la barre des 100 000 depuis quatre ans, alors qu'il était de 124 000 en 2016. Si rien ne change, la Caisse des dépôts se projette à terme sur un horizon de 66 000 logements annuels.

Cette insuffisance du parc se traduit par des manquements de plus en plus importants aux objectifs de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) d'un minimum de logements sociaux dans l'habitat, symbole de la volonté d'une mixité sociale. Le pourcentage de communes ne les respectant pas est ainsi passé de 47 à 64 % en trois ans. Et globalement, la production de HLM dans les communes concernées atteint à peine les deux tiers prévus par la loi. En plus du désengagement financier de l'État, les communes ont une large responsabilité dans cette défaillance, certaines faisant preuve d'une « mauvaise volonté » plus que manifeste. Nice en est la caricature avec un objectif de construction réalisé à seulement 13 %, ouvrant ainsi grande la porte aux marchands de sommeil et aux recours forcés aux logements insalubres... L'État est néanmoins doublement responsable avec la grande mansuétude des préfet-es envers ces communes dans l'illégalité, très loin d'être toutes systématiquement sanctionnées.

Séparatisme social

Loin de remédier à cette situation catastrophique et à ses conséquences sur la vie de la population en attente de logement social, composée de toujours davantage de ménages sous le seuil de pauvreté, avec des familles monoparentales ou né-es à l'étranger, le gouvernement s'en satisfait et entend au contraire détricoter la loi SRU. Il envisage ainsi d'englober le logement intermédiaire, largement accessible aux classes moyennes supérieures, dans le logement social. Or, le plafond pour en bénéficier peut s'avérer très



élevé, il atteint ainsi 7 500 euros mensuels pour un couple avec deux enfants à Lille ou à Lyon, tandis que, de l'autre côté, seulement 3 % seulement des ménages actuellement en attente de logement social pourraient accéder à ces logements intermédiaires, compte tenu de leurs ressources insuffisantes.

Ce maquillage grossier des insuffisances de la politique du logement permettrait aux communes de contourner en toute légalité leurs obligations de construction et mettrait à mal à la fois le concept et les objectifs du logement social et l'ensemble des personnes attendant, parfois très longuement, d'y accéder. Une telle réforme serait également un énième symbole du séparatisme social privilégié par le pouvoir. ■

ARNAUD MALAÏSÉ

Mineur-es étranger-es

Pour la deuxième année consécutive, Lille remporte le prix de la ville de France où il fait bon vivre avec son chien, mais pas celui de l'accueil des mineur-es isolé-es étranger-es (MIE). En effet, plus de 140 d'entre elles et eux, abandonné-es par toutes les institutions, sont en recours à Lille. Utopia 56 lutte à leurs côtés et appelle à se mobiliser pour aider ces jeunes.

Depuis le 15 avril 2024, 82 jeunes, mis à l'abri pendant l'hiver, se sont retrouvé-es à la rue car les paroisses qui les accueillait (convention avec Utopia 56) ont fermé leurs portes après avoir compensé pendant plusieurs mois l'obligation d'accueil de l'État et du département du Nord.

En théorie, ces migrant-es mineur-es bénéficient des mêmes droits que les enfants français-es au titre de la Convention internationale des droits de l'enfant. Mais le département leur refuse.

La raison? La préfecture pratique des examens d'âge osseux (qui ne sont pas fiables) pour pouvoir mieux expulser les sans-papiers majeur-es. Tou-tes affirment pourtant être mineur-es et le département, via l'aide sociale à l'enfance (ASE), a une obligation de protection,

Les jeunes, entre précarité et Tanguy



La crise du logement, la flambée des loyers et des charges et l'inflation plongent les étudiant-es, saisonnier-es et jeunes travailleur-ses dans la misère. La politique d'assèchement des aides sociales (bourses, APL) leur coupe les ailes. L'accès aux logements étudiants en Crous (logement universitaire) est largement insuffisant, avec 350 000 demandes en 2021 pour 173 430 places disponibles, tandis que sur les 60 000 nouveaux logements promis par Emmanuel Macron en 2017, seules 36 000 places ont été mises en service.

Face à cette précarité, depuis 2020, la part des 18-24 ans habitant chez leurs parents, augmente. La comédie *Tanguy* d'Étienne Chatiliez de 2001 vire au drame social. En 2024, vivre chez ses parents jusqu'à la trentaine est monnaie courante. Par exemple, 52 % des jeunes sortant de leurs études sans diplôme vivent chez leurs parents contre 20 % seulement des diplômé-es.

La raréfaction et la hausse des loyers conduisent les jeunes travailleuses et travailleurs, les stagiaires et contractuel-les de la fonction publique ou du privé, éloigné-es du domicile parental, à pratiquer la colocation, voire à passer des nuits dans leur voiture.

Se loger dans un studio au Mans, à Limoges ou à Poitiers coûte près de 60 % moins cher que dans la capitale. D'ailleurs, 9 des 10 villes étudiantes les plus onéreuses se trouvent en région parisienne avec des loyers dépassant de plusieurs centaines d'euros ceux de province.

Premier poste de dépense pour les jeunes, le logement représente

57 % du budget des étudiant-es, selon l'enquête sur le coût de la vie étudiante publiée par l'Union nationale des étudiants de France (Unef) en 2022.

Pour garantir l'émancipation de la jeunesse par le droit à un logement accessible et pour lutter contre la faillite de la politique sociale de l'État à son encontre, d'autres solutions s'imposent comme une politique publique engagée de construction de logements sociaux destinés aux revenus les plus bas, de logements étudiants, l'encadrement à la baisse des loyers et des charges, notamment d'énergie, et l'augmentation de l'APL. ■

MAGALIE TRARIEUX



© LE MOULON NOIR

es isolé-es, souvent mis-es à la rue

d'hébergement, de santé et de scolarisation. Après recours, 80 % sont reconnu-es mineur-es, mais cette procédure prend de 6 à 15 mois. Des mois durant lesquels les MIE se retrouvent à la rue, se logent comme iels peuvent. Il est donc primordial que le recours soit suspensif

et que le conseil départemental du Nord place ces mineur-es sous protection pendant toute la durée de la procédure, comme le recommande vivement l'ONU...

C'est ainsi que des dizaines de jeunes mineur-es ont donc organisé un camp sur la Plaine des vachers à Lille – Bois Blancs, sans électricité et sans eau, que des paroissien-nes ont pris le relais de leur paroisse et que des hébergeur-ses solidaires proposent des chambres... dans le silence abject des institutions et font vivre au quotidien, par leur solidarité, sororité et fraternité... une autre réalité.

Les responsables institutionnel-les actuel-les doivent s'engager pour que soient respectées et appliquées toutes les revendications de la tribune unitaire du 17 mai 2022 demandant notamment que « la présomption de minorité soit inscrite explicitement dans la loi ». ■

MATTHIEU VUATTIER DUJARDIN



© MARINE RONDOUINIER / FRANCE 3 CENTRE-VAL DE LOIRE

Quand son « chez soi » devient invivable hiver comme été

La définition de la précarité énergétique doit évoluer à mesure que les effets du dérèglement climatique grandissent. Elle était associée à la lutte contre le froid, elle doit inclure à présent la difficulté à affronter les vagues de chaleur qui se multiplient. C'est le constat établi par la Fondation Abbé-Pierre, dans un rapport sur « les bouilloires thermiques » en juin 2023.

Cette étude dénonce un nouvel aspect du mal-logement : il y avait ceux que l'on ne pouvait pas chauffer l'hiver, il y a ceux impossibles à refroidir l'été... souvent les mêmes.

Les défaillances de l'habitat (isolation, ventilation, surminéralisation dans des îlots de chaleur urbains) et les conditions de vie difficiles (exiguïté, surpeuplement) accroissent les effets de la canicule. Une température acceptable pour vivre doit être un critère définissant l'habitabilité d'un logement. À ce titre, celles du « confort d'été » sont des repères (26° la nuit et entre 26° et 28° la journée).

En effet, les efforts pour rafraîchir de tels habitats augmentent les factures d'eau et d'énergie tout en mettant à mal une population déjà démunie. Les conséquences sont autant sociales qu'environnementales. Alors qu'en 2020, la climatisation a été responsable de 5 % des émissions de gaz à effet de serre dans le bâtiment, elle apparaît une solution contre-productive, autant par rapport au climat qu'à la précarité énergétique.

L'impact est également sanitaire. Les effets de la chaleur sont dramatiques sur la santé des plus fragiles, handicapé-es, précaires, personnes âgées ou jeunes enfants comme adultes qui subissent des perturbations du sommeil, l'aggravation de pathologies, la déshydratation ou l'accélération de la perte d'autonomie. Ce phénomène, amené à s'aggraver avec l'urbanisation et le vieillissement de la population, doit être une préoccupation de santé publique. ■

AURÉLIE MOUCHET



PHOTO: D. R.

« C'est tout le m

Droit au logement (DAL) est une association créée en 1990, d'abord à Paris, et implantée en régions depuis avec plus d'une trentaine de comités locaux. Elle se mobilise au quotidien pour imposer que toutes et tous aient droit au logement. Marie Huiban est membre du secrétariat de la Fédération DAL.



PHOTO: D. R.

M. Huiban.

➤ **Quel est l'état du mal-logement en France? L'accès au logement, la précarité des hébergements sont-ils socialement marqués?**

Même si de plus en plus de gens ont aujourd'hui des problèmes de logement, cette situation est socialement marquée : travailleurs précaires, chômeur-ses, retraité-es modestes, immigré-es, jeunes, femmes, LGBTQI+, personnes en situation de handicap sont les premières victimes : en Île-de-France,

66 % des familles en procédure d'expulsion selon la préfecture sont des femmes seules avec ou sans enfants.

Les politiques menées depuis 30 ans, la hausse des prix et de la précarité ont fait exploser la crise du logement cher. Les prix des loyers s'envolent, les expulsions et procédures d'expulsion se multiplient. L'État a cessé de financer le logement social et a fragilisé les bailleurs sociaux. La criminalisation de la pauvreté touche aussi le logement, avec la loi Kasbarian-Bergé.

Il y a 15 ans, il était très rare que des enfants soient laissés à la rue, des hébergements étaient proposés aux familles. Aujourd'hui, selon l'Unicef, 3 000 enfants dorment dans la rue chaque nuit en France.

Et dans le même temps, les profits liés à la rente locative et à l'immobilier en général atteignent des records.

➤ **L'an dernier, après le Conseil national de la refondation (CNR) logement, le gouvernement a publié le plan Logement d'abord 2. Et après? Quelles décisions, quels actes?**

Les politiques mises en place par le gouvernement vont dans le même sens : servir les intérêts des promoteurs, spéculateur-trices et autres professionnel-les de l'immobilier. Les mesures préconisées par le CNR logement (coprésidé par la PDG de Nexity) également : relancer la construction privée et

Modèle qui est à revoir



PHOTO: FRANCK DUBRAY / OUEST FRANCE

favoriser l'accession à la propriété. Face au risque de baisse des profits des professionnel·les de l'immobilier, les invendus des promoteurs sont rachetés par les fonds publics.

Les mesures prises, y compris par le plan Logement d'abord 2, ne s'attaquent pas aux origines du problème : on continue de démolir des HLM, il n'y a plus de financement du logement social, aucune mesure pour faire baisser les loyers... Rien n'est mis en place non plus pour permettre le relogement des 93 100 familles Dalo (Droit au logement opposable), pourtant identifiées comme les plus prioritaires et qu'État et collectivités ont l'obligation de reloger.

Pire, dans un même temps, des mesures extrêmement dangereuses ont été prises. La loi Kasbarian-Bergé menace de prison les sans-abri qui trouvent refuge dans un local abandonné et accélère les procédures d'expulsion, faisant risquer une amende aux gens qui ne vont pas à la rue eux-mêmes. Les normes de décence des logements ont été abaissées, permettant la location de logement d'1,80 m sous plafond par exemple. Au nom de la « mixité sociale », la circulaire Borne interdit le relogement des familles modestes et prioritaires Dalo dans les quartiers politiques de la ville (QPV), pourtant les seuls dans lesquels des loyers sont accessibles. La loi SRU, créée pour garantir la présence de logements sociaux dans l'ensemble des villes, est attaquée.



➤ **Quelles actions le DAL met-il en place au niveau local pour changer la donne ?**

L'objectif du DAL est double, à la fois obtenir des relogements et des droits pour les familles et personnes et dans un même temps faire avancer le droit au logement en général. Pour cela, des actions, manifestations, campement, occupations d'espaces publics sont organisées. Le DAL est indépendant de

tout pouvoir public, politique ou autre.

Depuis sa création, de nouveaux droits ont été conquis, comme la loi Dalo ou la dépenalisation des expulsions illégales et de nombreuses lois contre les mal-logé-es ont été évitées.

Par la lutte collective des dizaines de milliers de familles ont été relogées, des expulsions annulées... Le DAL cherche à mettre en place des actions de solidarité entre mal-logé-es, entre voisin-es.

➤ **Plus généralement, quelles actions doit-on envisager pour permettre l'accès de tou·tes à un logement décent ? Quels sont aujourd'hui les leviers ?**

La réquisition des logements (3,1 millions) et bureaux vacants (5 millions de m²), le relogement des mal-logé-es et prioritaires Dalo, la baisse des loyers et des charges, l'arrêt de la vente et démolitions des HLM et le retrait des lois Kasbarian-Bergé et du décret marchand de sommeil. Plus généralement, c'est tout le modèle qui est à revoir, l'État doit refinancer la création de logements sociaux et taxer les profits tirés de la spéculation.

Il est indispensable de se mobiliser globalement contre le logement cher comme cela a été fait dans plusieurs pays. Les actions de soutien concret aux familles pour le relogement sont aussi nécessaires et les établissements scolaires sont un lieu important pour créer cette solidarité. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE PONVERT ET MAGALIE TRARIEUX



La mise en place des groupes de niveau au collège constitue la mesure la plus emblématique du Choc des savoirs. Mais, avec elle, s'agence une logique de réformes dont le but est la mise sous tutelle des enseignant-es et la ségrégation des élèves, qui touche l'ensemble du système éducatif. Afin d'y mettre un coup d'arrêt, il faut montrer la cohérence des attaques pour mobiliser les premier et second degrés.

Attal l'assume : « Le taux de réussite au brevet, et sans doute au bac, diminuera dans les années à venir. » C'est le fait le plus marquant : l'abandon aujourd'hui revendiqué du consensus établi entre 1945 et la fin des années 1990, ayant conduit à une augmentation générale des qualifications.

Les mobilisations, impliquant majoritairement les personnels et les parents d'élèves des collèges, ont permis de porter dans l'opinion publique, avec succès, le cœur de l'affrontement idéologique qui se joue avec ce renoncement. Mais force est de constater que l'élargissement aux autres niveaux de la scolarité n'est pas encore suffisant. Faire les liens entre les différentes mesures du Choc des savoirs, montrer leur filiation avec les réformes Blanquer et dévoiler leurs conséquences sur l'ensemble de la scolarité, cela constitue une étape nécessaire.

Vers un métier qui creuse les inégalités

Les évaluations nationales, généralisées du CP à la seconde à la rentrée prochaine, ont une place centrale : elles feront les groupes de niveaux et la séparation des parcours après le collège, mais elles président aussi à la refonte des programmes.

Celle-ci est engagée en mathématiques et français pour les cycles 1 et 2, avant une réécriture généralisée de la maternelle au collège. Recentrés sur des attendus faisant la part belle aux items des évaluations nationales, avec des repères annuels voire infra-annuels tournant le dos à la logique de cycle, ces nouveaux programmes sont en rupture avec les consensus scientifiques.

La labellisation des manuels concernera la lecture en cycle 2 à la rentrée prochaine, avant une généralisation aux autres disciplines et niveaux les années suivantes. Ce type de mesures avait été osé par le régime de Vichy ou le gouvernement Urban... Les critères de labellisation, formulés par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN), confirment les pires inquiétudes : serait exclu tout manuel ne s'appuyant pas sur les *evidence based studies*¹. Les progressions proposées ne pourraient être que linéaires et très normées.



■ PAR
MARIE HAYE ET
ADRIEN MARTINEZ

S'impose ainsi un modèle étagé (du « simple » au « compliqué ») et procédural, en rupture avec une vision constructiviste des apprentissages visant l'acquisition de savoirs complexes et émancipateurs pour tou-tes les élèves.

C'est donc à un changement radical de l'activité enseignante qu'il faut s'attendre, dans toutes les disciplines et à tous les niveaux, et à l'assignation des élèves des classes populaires (mais pas seulement) à de petits savoirs, le temps d'une scolarité réduite.

Une entreprise ségrégative qui fait système

Les mesures Choc des savoirs sont dans la continuité de celles prises sous Blanquer, avec la promotion des fondamentaux et de l'individualisation des parcours en primaire et au collège, le lycée modulaire, les attaques sur la voie professionnelle, Parcoursup, ou l'évitement scolaire permis par le privé.

Recours au redoublement ou aux groupes de niveaux – dont la recherche a montré qu'ils augmentaient les

1. Méthode de recherche dite « fondée sur la preuve », qui importe dans le champ de l'éducation les méthodes de production de savoirs scientifiques issues de la recherche médicale. Elle fait l'objet d'une controverse en sciences de l'éducation, critiquée par une partie de la recherche parce qu'étant peu productive et renseignant peu sur les pratiques enseignantes décrites.

inégalités scolaires –, promotion de compétences de bas niveau, réécriture des programmes... autant d'armes pour garantir des parcours ségrégués selon l'origine sociale. Cela, ajouté à un brevet barrage et une classe de « prépa seconde » qui ne prépare pas au lycée mais à la formation professionnelle par alternance – en dehors de l'école, donc –, fait système : l'objectif du Choc des savoirs est l'éviction la plus précoce possible de masses coûteuses d'élèves, pour donner des gages aux libéraux (puisqu'elles permettront de nouvelles suppressions de postes en particulier en lycée), à la partie la plus réactionnaire de l'opinion et au patronat. D'un côté, un parcours scolaire restreint, soumis à une employabilité précaire au plus bas de l'échelle sociale, de l'autre, des cursus ambitieux garantissant la pérennité de l'accès aux places dominantes dans la société. La lutte des classes a bien lieu en classe, et le gouvernement actuel, comme sous Blanquer, fait des pratiques enseignantes le champ de cette bataille.



Tout cela s'emboîte par ailleurs avec la réforme de la formation initiale et les « Écoles normales du XXI^e siècle ». Il s'agit bien de « normaliser » les pratiques enseignantes, avec des contenus de formation centrés sur des compétences fondamentales et des formateur-rices, nommés-es pour une durée limitée sur lettre de mission, sous contrôle.

Poursuivre l'affrontement idéologique

Face à cette radicalisation des politiques éducatives, on observe le rassemblement de l'ensemble des forces de progrès. Le collectif *Riposte en éducation* rassemble plus de 130 chercheur-es, l'arc syndical du SGEN-CFDT à Sud éducation, les mouvements pédagogiques et les associations

« D'un côté, un parcours scolaire restreint, soumis à une employabilité précaire au plus bas de l'échelle sociale, de l'autre, des cursus ambitieux garantissant la pérennité de l'accès aux places dominantes dans la société ».

complémentaires de l'école. Les tribunes, y compris de chef-fes d'établissement, se multiplient condamnant les orientations ministérielles. L'intersyndicale premier degré au complet appelle à l'abandon des évaluations nationales. Les mobilisations dans le 93, le 44, et plus largement dans les collèges parviennent à agréger les parents d'élèves. Par ailleurs, le front de soutien au ministère se lézarde. Fait symptomatique, des membres influents du CSEN viennent de le quitter pour contester les mesures du Choc des savoirs.

Le pouvoir est fragilisé. Sur les groupes de niveaux, c'est une évidence. Mais cette victoire idéologique peut se transformer en défaite syndicale si nous n'arrivons pas à embrayer sur la mobilisation qui se construit depuis janvier. Nous avons la responsabilité de faire échec à ce train de réformes, qui constituent une violence professionnelle et sociale sans précédent, parachevant la casse libérale de l'école tout en faisant le lit des idées d'extrême droite qui les inspirent.

Là où la mobilisation est en pointe, elle est le fruit d'un fort volontarisme syndical. Et le niveau de mobilisation reste très hétérogène. Mais ce n'est pas une fatalité si nous parvenons à visibiliser, amplifier et fédérer, en articulant Choc des savoirs et choc des moyens.

Cela implique de mettre en lumière la cohérence des mesures par une élaboration fédérale, de multiplier les rencontres militantes interdégradés, d'initier des actions associant les parents d'élèves. Tout cela pour construire, dans la suite des départements les plus mobilisés, un grand mouvement de toute l'Éducation, capable de faire échec à cette politique, et mettre en perspective sa réorientation vers une école égalitaire et respectant ses personnels. ■



PHOTO: OUEST-FRANCE



Seine-Saint-Denis, construction d'une mobilisation historique

Militant-es depuis de nombreuses années en Seine-Saint-Denis, nous avons entendu parler de la victoire historique de 1998 après un mouvement d'ampleur alliant parents, personnels et élèves.

La mobilisation séquano-dionysienne née fin 2023 s'inspire de ce mouvement avec la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront une place importante dans le département. Elle affirme cet héritage militant comme source d'énergie et signe de détermination vers une lutte soutenue et victorieuse.

Un temps de préparation comportant plusieurs étapes a permis aux collègues, à la base, de s'approprier leur propre lutte et de construire la plateforme revendicative. L'intersyndicale (FSU, CGT, Sud, CNT) invite dès le 11 novembre les personnels à lister les besoins et coproduire les cahiers de doléances départementales.

L'idée est que les chiffres avancés par l'intersyndicale soient ceux de ceux qui bossent et doivent décider de leurs conditions de travail. La publication des résultats de l'enquête a lieu le 21 décembre en présence de Sophie Binet (CGT), Benoît Teste (FSU) et Simon Duteil (Solidaires). La moitié des écoles et établissements a participé à cette consultation et exige : 5 200 postes d'enseignant-es, 2 200 postes d'accompagnant-es des élèves en situation de handicap (AESH), 650 postes d'assistant-es d'éducation (AED), 320 postes pour l'accompagnement personnalisé, 175 postes de conseiller-es principaux-ales d'éducation

■ PAR
MINA EL AZZOUI ET
AGNÈS GUICHARD

(CPE) et des classes à 20 élèves maximum. Les besoins sont chiffrés à 358 millions d'euros. La détermination du mouvement et de l'intersyndicale s'observe dans la construction d'outils communs et d'une communication unitaire : mails à l'ensemble de la profession, kits d'aide à la mobilisation, tableurs partagés d'informations, mise en place d'une caisse de grève... avec l'objectif de la lutte commune.

Allez, en grève!

Le début de la reconduction tâtonne, confronté à l'articulation avec les dates nationales du 31 janvier et du 1^{er} février, bien suivies dans le département mais sans aboutir à un début de grève reconductible. Ces dates isolées (« faux départs ») permettent néanmoins l'organisation des AG de ville et des tournées d'établissements ou d'écoles.

Le 93 organise donc son propre calendrier. Pour gagner, on décide avant les congés d'hiver que la Seine-Saint-Denis ne fera pas sa rentrée le 26 février et les AG locales sont invitées à voter la reconduction le reste de la semaine. Pour occuper le temps long de la mobilisation, les actions de visibilité se multiplient. Ainsi le 26 février, suite aux propos scandaleux de l'éphémère ministre Amélie Oudéa-Castera et de l'actualité autour de l'enseignement privé, un rassemblement a lieu devant le lycée Stanislas à Paris. Puis, c'est le vernissage de l'exposition photo devant le Conseil régional d'Île-de-France qui montre l'état du bâti scolaire et attire la presse. Le 4 avril un happening, suivi d'une manif, évite un cordon de sécurité lors de l'inauguration de la piscine paralympique à Saint-Denis en présence d'E. Macron pour dénoncer son coût, 174 millions d'euros, la moitié du plan d'urgence ! Le secrétaire de l'UD CGT 93 est arrêté et placé en garde à vue à l'issue de l'action.

L'intersyndicale cherche à faire la synthèse des propositions des villes tout en étant source de propositions d'actions et en soutenant les initiatives locales. Les manifestations conver-



PHOTO: VINCENT KOEBEL / NUIRPHOTO / AFP



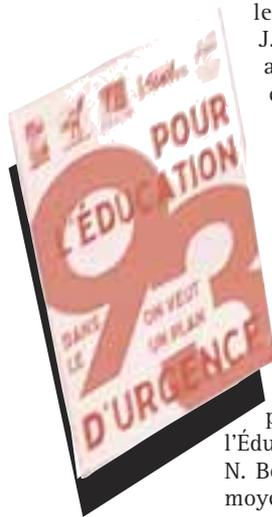
PHOTO: D. R.

gentes du 14 mars puis du 30 mars en sont un bon exemple. L'intersyndicale propose un point d'arrivée et invite les personnels à s'organiser et à établir un maillage de parcours de manifestation convergeant vers la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN). L'expérience est renouvelée le 30 mars avec la FCPE 93. Plusieurs points de convergence sont établis afin de rassembler toutes les forces de la communauté éducative : le Stade de France pour l'ouest du département, Montreuil pour le sud-est et le centre commercial Rosny2 pour le nord et le centre du département.

« Choc des savoirs » contre choc des moyens

La mobilisation part des collèves avec comme catalyseur les groupes de niveaux, une des mesures du Choc des savoirs annoncées par G. Attal. Ces annonces destructrices pour l'école publique ravivent la colère et la détermination des personnels mobilisés. À cela s'ajoutent la réforme des lycées professionnels, les annonces sur la prépa lycée, les dotations horaires globales (DHG) et la carte scolaire (ouvertures et fermetures de classes dans le 1^{er} degré). Les personnels condamnent un modèle scolaire et social qui trie et veut priver nos élèves du 93 du droit fondamental à l'éducation de l'école au lycée. Les personnels mobilisés ont pour réponse à la difficulté scolaire le plan d'urgence, par un abondement des moyens et une amélioration des conditions de travail et d'apprentissage. C'est l'idée de retrouver la dignité pour notre département qui est mise en avant.

Des élu-es et parents se sont mobilisé-es ; l'investissement de la FCPE 93 a permis la construction d'actions avec et par les parents : réunions d'information, banderoles devant les écoles, occupations des bureaux de direction d'école, manifestations locales, nuits des écoles, écoles,



collèves ou lycées déserts. Le 24 mars, la FCPE 93 a rassemblé la communauté éducative sur le parvis de la préfecture de Bobigny. Elle a produit et diffusé des cartes postales à destination de l'Élysée.

Les lycéen-nes et - plus rarement - les collégien-nes se sont mobilisé-es. Ceux de B. Cendrars à Sevran se sont montré-es très créatif-ves dans leurs outils de communication et investi-es dans leur participation aux AG, actions de visibilité, blocus et tournées d'établissements.

La seule réponse a été la répression : le 15 mars, profs et élèves de B. Cendrars sont convoqué-es pour avoir dénoncé la vétusté de leur lycée sur TikTok. Le 26 mars, 15 élèves du lycée J. Jaurès (Montreuil) sont exclu-es cinq jours pour avoir participé à la mobilisation. Un parent du même établissement est déféré devant le tribunal et sera en procès le 13 septembre.

Les maires de 12 villes mettent en demeure l'État d'initier un plan d'urgence pour le département. Le préfet fait casser l'arrêté des maires par le tribunal administratif.

On peut gagner!

L'intersyndicale éducation 93 a été reçue à cinq reprises. Fait exceptionnel, elle a été reçue à Matignon mi-avril. Cette audience laissait présager des annonces concrètes du ministère de l'Éducation. Mais lors de l'audience suivante, la ministre N. Belloubet n'a pris aucun engagement en termes de moyens. Elle « *aurait besoin d'un mois supplémentaire pour affiner des annonces.* »

Comme décidé en AG : « toujours pas de moyens, toujours pas de rentrée » le 22 avril, le gouvernement était prévenu. Cette grève de rentrée a été suivie par 30 % des enseignant-es, avec une meilleure participation du primaire, mais une nette baisse dans les collèves. L'AG a proposé un plan d'action avec des dates de mobilisation, en semaine, ou le week-end avec les parents pour maintenir le rapport de force d'ici la prochaine date nationale. ■

L'intersyndicale a décidé d'appeler à la grève et à un rassemblement au ministère le 28 mai, jour où elle est reçue par la ministre.



QUESTIONS À ISABELLE LACROIX*

Mépris social!

* **Isabelle Lacroix**, coprésidente de la FCPE 93 répond aux questions de l'École émancipée.



PHOTO: ÉRIC BRONCARD / HANS LUCAS

Des manifestants devant une affiche qui demande plus de moyens pour l'école publique, le 30 mars 2024 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

► **Après cinq audiences et aucune annonce chiffrée, en tant que fédération de parents d'élèves, comment jugez-vous l'attitude de la ministre vis-à-vis du 93 ?**

Face à plusieurs mois de mobilisation, l'attitude du gouvernement est ressentie par les parents d'élèves du 93 comme du mépris social. C'est une atteinte à la scolarité de nos enfants. Dans ce département, les absences non remplacées représentent 18 mois d'école perdus sur une scolarité, mais les représentant-es du gouvernement nous disent que le 93 est déjà suffisamment doté!

Et la seule chose qu'ils nous ont annoncée, c'est un recrutement de 130 candidat-es par le biais de France Travail pour renforcer la brigade de remplacement dans le premier degré.

C'est très mal pris et ça fait monter la colère.

► **Vingt-six ans après les mobilisations de 1998 qui avaient permis d'obtenir un plan d'urgence pour le département, comment la situation de l'école a-t-elle évolué ?**

En 1998, il y a eu un mouvement d'ampleur comme celui d'aujourd'hui, et on a obtenu 3 000 postes. Depuis, la situation s'est dégradée. Le gouvernement a beau mettre en avant son plan « Un État fort en Seine-Saint-Denis », le rapport parlementaire de Christine Decodts et Stéphane Peu de novembre 2023 montre que le manque de moyens est une réalité.

► **L'intersyndicale FSU, CGT, SUD, CNT revendique la création de près de 8 000 postes et des établissements scolaires salubres et à taille humaine. Soutenez-vous ces revendications ?**

Depuis longtemps, la FCPE 93 fait un état des lieux de ce qu'il nous manque comme personnel dans l'éducation. Mais ce chiffre syndical a été un élément important pour lancer la mobilisation. Nous nous sommes dit : « là, ce n'est plus possible ».

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour les parents d'élèves de Seine-Saint-Denis, c'est l'annonce en pleines vacances scolaires de la coupe budgétaire de 360 millions d'euros dans un département où des sommes importantes sont dépensées pour les JO.

► **Comment analysez-vous le Choc des savoirs mis en œuvre par le gouvernement ?**

On le vit vraiment comme un tri social de nos enfants dès le CM2. Il y a des effets de stigmatisation que nos enfants vont subir et qui vont aussi atteindre leur confiance en eux et par là, leur scolarité. Les filles sont d'ailleurs plus sensibles que les garçons à ces enjeux de confiance en soi.

Des travaux de recherche montrent l'inefficacité des groupes de niveau.

Nous sommes également très inquiets-es pour les élèves porteur-ses de handicap.

Le brevet comme condition d'accès au lycée, l'expérimentation de classes « spéciales » pour celles et ceux qui ne l'auraient pas dès la rentrée prochaine, ça ne passe pas du tout.

Cette réforme est complètement discriminatoire. Dans le 93, des dédoublements, des projets pédagogiques, des options seront supprimés dans plus de collèges qu'ailleurs à cause du manque de moyens.

La politique gouvernementale attaque tout ce à quoi l'on aspire pour l'école et pour nos enfants. C'est un renoncement à démocratiser la réussite scolaire.

► **Fédération de parents d'élèves dans un département très populaire, comment recevez-vous le discours de G. Attal sur l'« autorité » ?**

Pour la FCPE 93, le discours de G. Attal est stigmatisant, il s'en prend à la coéducation et porte le discrédit sur les parents des milieux populaires. Ainsi, il met l'accent sur les parents « défailants ». Dans notre département, on connaît les difficultés en particulier pour les mères de familles monoparentales. Au lieu de leur venir en aide, le discours les pointe d'un doigt accusateur.

Ce que l'on demande, ce n'est pas des établissements ouverts de 8 à 18 heures ou des uniformes. Ce que l'on veut, c'est une baisse des effectifs dans les classes et un tissu socio-éducatif pour accueillir les jeunes et qui leur permettra d'avoir des activités extrascolaires. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PHILIPPE GADIER

Un département maltraité par le pouvoir

Département le plus pauvre de la métropole, la Seine-Saint-Denis ne dispose pas des moyens nécessaires à une éducation de qualité.

■ PAR
SOPHIE ZAFARI

2022, 34 % des enseignant-es du secondaire avaient moins de deux ans d'ancienneté dans leur établissement.

Les problématiques économiques et sociales des élèves et les difficultés globales du territoire expliquent les volontés de départ et les difficultés à recruter.

Gagner le plan d'urgence

Ce sont des défis de taille qu'il faut relever : comment exiger à la fois une réelle augmentation des postes et avoir des enseignant-es formé-es sur le terrain au plus vite ? Comment lutter contre les inégalités et la ségrégation scolaire dans le contexte du Choc des savoirs ? Tout ce qui est promu avec ce *mépris des savoirs* (J.Y. Rochex) va au contraire accentuer cette ségrégation et s'inscrit en opposition de ce que les chercheur-es avancent.

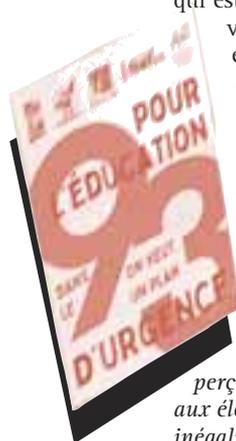
À cela s'ajoute le mépris exprimé par le pouvoir : « Ce sentiment de discrimination et d'être considérés comme des sous-citoyens, des sous-élèves, des sous-profs par les pouvoirs publics s'est exprimé avec force dans les réunions et les mobilisations en cours. [...] Ce qui peut amener à développer un ressentiment à l'égard de l'école, à l'égard des enseignants, surtout quand ils n'habitent pas là et qu'ils ont l'air de provenir pour une part d'un autre univers social. L'école est perçue, et à juste titre, comme étant peu hospitalière aux élèves de milieux populaires, et assez profondément inégalitaire dans ses modes de définition de la culture scolaire, dans les modes de travail pédagogique promus dans les classes ». (J.Y. Rochex). Pourtant, paradoxalement, les enseignant-es du 93 sont souvent attaché-es à ce territoire et à ces élèves, conviennent qu'ils y ont vécu un engagement professionnel et des mobilisations très fortes.

Gagner sur le plan d'urgence, les moyens et aussi sur une politique de formation, initiale et continue, et d'accompagnement des enseignant-es et autres professionnel·les par des équipes aguerries de formateur-trices et de chercheur-es... serait une victoire pour l'égalité, la dignité du département. Et un marchepied pour exiger une autre politique globale pour ce territoire, tout comme une autre politique éducative. ■

La mobilisation en faveur d'un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de l'Hexagone, dure depuis bientôt deux mois, sans que le ministère n'apporte de réponse. Les alertes ont été pourtant nombreuses sur les difficultés et la nécessité d'un traitement spécifique. Onze maires ont pris un arrêté pour presser l'État d'agir. Pour toute réponse, iels ont été convoqués au tribunal administratif. Les écoles et collèges, majoritaires en éducation prioritaire, restent moins bien dotés que certains collèges parisiens. Les collèges publics connaissent une « fuite », certes modérée, des familles les plus aisées vers le privé : 13 % des collégien·nes sont scolarisé·es dans le privé.

Depuis plus de dix ans, l'académie de Créteil est déficitaire, d'où l'ouverture d'un second concours spécifique dans le premier degré, et le taux d'enseignant-es contractuel·les est bien plus important qu'ailleurs : 952 dans le premier degré à la rentrée 2023, soit 8 % des effectifs, contre 808 en 2022, et 577 en 2021 ; dans le second degré, ce taux monte à 13 %.

Les modalités de nomination et de mutation font que les enseignant-es les moins expérimenté-es sont affecté-es dans les établissements les plus difficiles. À la rentrée



Lors de la manifestation d'enseignant-es, d'assistant-es d'éducation, de parents et d'élèves de Seine-Saint-Denis, à Paris le 7 mars 2024.

A69 : d'autres voies sont possibles

Le projet d'autoroute Toulouse-Castres a plus de 30 ans, publiquement soutenu par les laboratoires Fabre. Tout est mis en œuvre auprès des politiques pour qu'il se concrétise. Les FSU 31 et 81 sont pleinement engagés dans la lutte contre ce projet écocide et inégalitaire.

PHOTO : GALA JACQUIN

Confirmée en 2014 par Hollande, la concession de l'A69 est attribuée en 2022 à Atosca, filiale du groupe NGE, pour 55 ans. Les élu-es locaux-les favorables dépeignent un Sud tarnais rural, isolé et abandonné des politiques de mobilité collective. Le recours au véhicule individuel est présenté comme indispensable. Carole Delga, présidente de la région Occitanie, la justifie en prétendant désenclaver les habitant-es éloigné-es de la métropole toulousaine, et lutter contre la pauvreté, l'isolement et le déclin ! Le slogan « autoroute = emplois » est répété à l'envi. À l'heure actuelle, les seuls emplois sont liés à la construction. Les recrutements se font à coups d'aides à l'embauche financées par les deniers publics.

Ce projet aggraverait les inégalités sociales et territoriales. Un aller/retour Toulouse-Castres coûterait entre 17 et 20 €, ce qui limiterait son usage à des fins professionnelles ou à des populations aisées. Pour imposer l'autoroute au plus grand nombre, l'utilisation de la RN 126 est rendue compliquée, allongeant le trajet de 20 minutes par rapport à l'existant.

L'A69 est financée à 65 % par fonds publics. Un tel niveau aurait dû nécessiter le chiffrage d'une alternative. Une étude diligentée par la région, non publiée, indiquerait que l'aménagement de la voie ferroviaire coûterait plus d'un milliard, soit plus que l'autoroute. Donc circulez (en voiture !), il n'y a rien voir ! Sauf qu'une autre étude, indiquerait un coût bien moindre pour la solution du rail.

Un projet écocide

L'Autorité environnementale et le Commissariat général à l'investissement ont émis un avis négatif sur ce projet. L'A69, c'est la bétonisation des terres et l'abattage de 200 arbres. Dans le cadre de la « compensation écologique », le concessionnaire promet d'en planter cinq fois plus tout en reconnaissant que c'est une approximation relevant du slogan publicitaire !

L'A69, ce sont des usines à enrobé à chaud qui émettent des substances toxiques : oxydes d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de soufre, benzène, benzopyrène, ozone... qui polluent air, sol et eau. Dans ce Sud Tarn, terre agricole,

■ PAR
CHARLOTTE ANDRIEU ET
ALEXANDRA NOUGARÈDE



PHOTO : LA DEPECHE

des exploitations bios se sont installées et développées. Mais qui achètera demain des tomates cultivées à côté d'une usine à enrobé ?

Depuis plus de 20 ans, la mobilisation citoyenne est présente pour lutter pied à pied contre ce projet. Il reste encore des recours juridiques à étudier. Un signalement au Parquet national financier a été déposé en avril, pour des faits susceptibles de revêtir le caractère de prise illégale d'intérêt, blanchiment, fraude fiscale et favoritisme. 200 scientifiques toulousain-es, dont deux membres du Giec, réuni-es dans l'Atelier d'écologie politique (Atécopol), demandent l'arrêt des travaux.

Des arboristes grimpeurs, les « écureuils », montent dans les arbres menacés faisant face à une répression violente. Au-delà de son coût humain, cette répression se chiffre à 2,76 millions d'euros. ■

ALTERNATIVE

Depuis 2023, un projet alternatif est popularisé, présenté à l'Assemblée nationale lors de la commission du développement durable. Une autre voie permet de reprendre les terres déjà expropriées pour en faire un autre usage : aménagements routiers pour la RN 126, création de la première véloroute, création de 315 km d'alignements d'arbres, conversion en bio de 250 ha de terres agricoles, développement du train.

Depuis 2023, les formations spécialisées de santé et sécurité des conditions de travail de l'Éducation nationale du Tarn et Haute-Garonne se mobilisent aussi. Les représentant-es FSU sont les relais des communautés éducatives impactées par les usines à enrobé à chaud. Les mobilisations unitaires, manifestations, concerts, débats, expriment le refus que le vivant soit sacrifié sur l'autel du marché et de la rentabilité.

Tout est encore possible, Sivens ou Notre-Dame-des-Landes nous permettent de croire en l'obtention d'un moratoire avec l'arrêt de ce projet.

ENTRETIEN AVEC GENEVIÈVE AZAM*

« Faire monde commun et habiter la Terre sont indissociables »

* Économiste, ancienne porte-parole d'Attac, engagée dans Les Soulèvements de la Terre, Geneviève Azam a accepté de répondre à nos questions pour expliquer l'importance de ce type de luttes.

► Pourquoi, en tant qu'altermondialiste, te reconnais-tu dans cette lutte ?

Je me reconnais d'abord dans cette lutte comme habitante de Toulouse, métropole aspirante et extrémité de ce projet d'autoroute Castres-Toulouse. C'est un projet révélant chaque jour un peu plus l'absurdité, le cynisme et la collusion de puissances destructrices et de leurs acteurs « locaux », économiques et politiques, jusqu'à l'illégalité dans la conduite des travaux. Je m'y reconnais aussi par la force des liens déjà tissés sur ce territoire du Tarn. Cette lutte hérite d'autres résistances récentes, notamment celle de Sivens, celle contre le projet Terra 2, un entrepôt logistique géant, pour l'instant abandonné, et de bien d'autres luttes et alternatives concrètes.

Dans mon engagement altermondialiste, je n'ai jamais opposé le local et le global, car la référence à un « global » lointain, surplombant et abstrait désarme et rend invisible la diversité des résistances locales, disons plutôt localisées. Au slogan « *Un autre monde est possible* », avec d'autres, je préférais « *D'autres mondes sont possibles* », voire « *D'autres mondes sont déjà là* », en écho à des mouvements de résistance, engagés dans des expériences concrètes,



PHOTO: D. R.



Geneviève Azam.

PHOTO: FOULON, DDM

soucieux d'incarner le changement ou la rupture systémique. Ce sont les mouvements des paysan-nes, les luttes pour la défense des communs, les luttes pour la subsistance, notamment dans les sociétés du Sud, qui ont le plus incarné pour moi l'aspiration à ne pas seulement changer ou améliorer ce monde mais à « *changer de monde* » et à se décentrer. Je retrouve cette aspiration dans l'opposition à cette « *autoroute et son monde* ».

L'ancrage dans un territoire ne renvoie pas à un « localisme » opposé à l'internationalisme, mais au contraire à une réactualisation possible d'un internationalisme « par le bas ». Il ne s'agit pas seulement de réclamer un « changement systémique », mais de défendre les territoires annexés par des acteurs du « système » global. En détruisant la capacité de subsistance des personnes, en expropriant la vie, leur dépendance au capital mort et au supermarché mondial est assurée. C'était la leçon de Rosa Luxemburg.

Le rassemblement sur le Larzac, Les Résistantes, en août 2023, s'est inscrit dans la continuité des luttes (50 ans pour la lutte des paysan-nes du Larzac et 20 ans pour le rassemblement altermondialiste de 2003), avec le désir de dessiner un horizon commun ●●●

(SUITE) ENTRETIEN GENEVIÈVE AZAM

●●● pour des luttes localisées. Il en est ainsi du réseau la Déroute des routes¹, auquel est reliée la lutte contre l'A69.

► **En quoi est-elle exemplaire du combat général pour des alternatives écologiques et sociales ?**

Sur le territoire de la lutte, se construit une opposition quotidienne et multiforme à une société industrielle, viriliste, celle de la vitesse et de la croissance, mesurée en kilomètres d'autoroute, en tonnes de béton et de bitume, en minutes « gagnées », en solutions technoscientifiques et « écologiques ». Elle est l'expérience concrète

du conflit des écologies, de l'imposition par la force et la répression de la continuité universelle des flux capitalistes, du « désenclavement »², au prix de la discontinuité des trames écologiques, de la toile de vie avec l'abattage d'arbres centenaires, l'expropriation, la destruction de zones humides, la stérilisation de centaines d'hectares nourriciers, l'intoxication des villages exposés à la production

de bitume, et pas très loin, l'annexion de la vallée de l'Ariège par des gravières d'où est extrait le granulat pour l'autoroute.

En ces temps de chaos écologique, faire monde commun et habiter la Terre sont plus que jamais indissociables. L'association fondatrice, *La Voix est Libre* (LVEL), a su s'inventer avec la lutte et permettre une composition du mouvement fondé sur la diversité des tactiques, du juridique à l'action politique : de l'occupation des arbres et des terres à la formulation d'un projet alternatif³, des grèves de la faim à des rassemblements actifs et festifs où se rencontrent des habitant-es, des paysan-nes, des grimpeurs et grimpeuses, des zadistes, des syndicalistes, des scientifiques, des naturalistes, des juristes, des urbanistes, des cantinières, des artistes. Qu'ils soient LVEL, Extinction Rebellion, Confédération paysanne, GNSA⁴, Attac, Soulèvements de la Terre, autonomes ou sans ces attaches, ancrés ou de passage, non sans discussions, confrontations et hésitations, les stratégies concrètes s'élaborent. Non pour sauver le monde, le climat et la planète, mais simplement pour désamer un projet concret et destructurant, injuste et écocidaire, appelé autoroute A69 ! Un autre territoire, né de la lutte, se tisse et prend forme. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD DESWARTE

1. <https://www.laderoutedesroutes.com/>

2. Geneviève Azam et La Voie est libre, *Il était une fois l'A69*, Sens critique (parution début mai).

3. <http://uneautrevoie.org.wordpress.com/>

4. Groupe national de défense des arbres.



ON VEUT DU FRET!

Le transport représente 31 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France, ce qui en fait un enjeu crucial dans la lutte contre le changement climatique. Le transport routier des marchandises et des voyageurs est le plus émetteur : entre 9 et 14 fois plus de gaz à effet de serre que le train. Plutôt que de promouvoir le report modal des marchandises vers le train, le gouvernement français a décidé de liquider le principal opérateur de fret ferroviaire en décembre prochain. Il justifie cette décision par des pressions de la Commission européenne, laquelle estime que l'entreprise Fret SNCF doit être sanctionnée pour avoir reçu des subventions publiques. Pourtant, de nombreux opérateurs de fret historiques sont soutenus par les gouvernements européens. Au lieu de temporiser, le gouvernement français a opté pour un plan de liquidation de Fret SNCF, qui entraînera non seulement la disparition de l'entreprise, mais également un probable report modal vers la route, faute de reprenneurs, augmentant ainsi les émissions de CO₂ et compromettant les objectifs climatiques nationaux.

La défense du fret public est cruciale pour répondre aux urgences sociales, climatique et sanitaire. C'est pourquoi l'Alliance écologique et sociale construit une campagne pour appuyer la demande syndicale d'un moratoire sur le plan de démantèlement de Fret SNCF et pour des engagements en faveur de ce mode de transport plus durable. ■



Pétition, clip vidéo et note de décryptage sont disponibles sur le site de l'AES.

JULIEN RIVOIRE



PHOTO: AFP

QUESTIONS À ABOUBACAR DEMBELE*

Chronopost : des travailleurs sans papiers en lutte pour leurs droits !

* **Aboubacar Dembele** est délégué des grévistes de Chronopost à Alfortville (94). L'entretien complet est disponible en podcast sur le site de l'EE, onglet Écoutes émancipées.



PHOTO : IP/MANE LYAFORI

Alfortville, le 11 février 2022. Aboubacar Dembelé (centre) et ses deux amis Bathia (gauche) et Doucouré (droite).

► Quel est ton parcours et comment êtes-vous entrés en lutte ?

Je suis né au Mali, j'ai traversé la Méditerranée en 2018, à la recherche de la liberté et d'un travail digne. Comme des milliers d'autres migrant-es, je suis contraint de travailler sous alias, en enchaînant des contrats courts qui empêchent toute régularisation.

J'ai été embauché par Derichebourg Intérim, sous-traitant de la Poste. À deux heures du matin à l'ouverture, pas de vérification d'identité, seuls les équipements de sécurité sont requis ! On reconnaît facilement les camarades sans papiers : soumis aux hurlements des chefs, ils chargent et déchargent des colis à une cadence infernale de 2 heures à 7 h 30 pour 600 euros par mois. Malgré une lutte victorieuse en 2019 avec Sud PTT-Solidaires, et la régularisation de l'ensemble des grévistes, le patron voyou a continué à exploiter d'autres sans-papiers avec ces contrats hebdomadaires.

Dès la fin du couvre-feu, en décembre 2021, nous avons installé le piquet de grève. Chronopost a dû déplacer son entrée et le contrat de sous-traitance de 8 millions avec Derichebourg a été résilié. En décembre 2023, la Poste a été condamnée par le tribunal de grande instance de Paris à 7 000 euros d'amende pour non-respect du devoir de vigilance sur les conditions de travail et les contrats. Mais elle continue à prétendre ne pas être notre employeur. 28 mois après, nous restons sur le piquet de grève.

► Quelles sont vos revendications ?

Chronopost pratique, au cœur de son métier, la sous-traitance en cascade. C'est un prêt illicite de main-d'œuvre et c'est illégal.

Nous exigeons que La Poste contraigne Derichebourg à communiquer les noms des travailleurs recensés par les inspecteurs du travail de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Drieets) et à fournir le Cerfa et le certificat de concordance qui nous sont dus. Nous exigeons aussi l'ouverture des guichets à la préfecture du Val-de-Marne. L'État porte la responsabilité du blocage qui permet aux patrons d'exploiter et de maintenir des travailleurs en situation irrégulière. En mai 2023, 18 dossiers de demande de régularisation ont été déposés ; seuls 4 ont été régularisés, 9 sont encore en cours d'instruction. Notre revendication, c'est la régularisation de toutes et tous avec une seule preuve de travail, contre le tri des dossiers, et les décisions arbitraires.

► Tu parles « d'esclavage moderne », pourquoi ?

Ils disent « on ne peut pas accueillir la misère du monde » ; on leur répond « arrêtez de fabriquer la misère partout où vous passez », comme Bolloré qui spolie les peuples en Afrique. Ou la France qui fabrique une main-d'œuvre obligée de travailler dans l'ombre dans des conditions indignes pour des salaires de misère dans les chantiers des JO, les entrepôts de Chronopost ou le ménage des bureaux. C'est cela l'esclavage moderne : des patrons voyous qui utilisent des lois xénophobes.

► Comment vous organisez-vous ? Avec quelles perspectives ?

Nous avons créé des liens avec des syndicats (Solidaires, CGT ministère du Travail et FSU), des élu-es, des associations (LDH, RESF) et des partis (LFI, LO, PCF et NPA) dans la lutte contre l'immigration jetable, puis contre la loi asile et immigration et contre le racisme et l'extrême droite.

Nous étions dans la bataille contre la réforme des retraites, parce que nous, sans-papiers, nous travaillons et cotisons sans bénéficier de la solidarité. À chaque contrat, on repart à zéro : colis, marteau-piqueur, ménage... Hors de question de travailler jusqu'à 64 ans !

L'État casse les luttes : il impose ses réformes et considère que les gens finiront par baisser les bras. De l'argent, il y en a, et on en a marre de travailler pour survivre et créer des milliards de bénéfices pour une poignée de patrons. La perspective concrète, c'est lutter pour l'égalité des droits : des papiers, du travail, un logement et une retraite digne pour toutes et tous.

Nous continuons à nous mobiliser pour obtenir satisfaction. Et nous avons besoin du soutien des militant.es du Val-de-Marne et de toute la région parisienne. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MAGALIE TRARIEUX

Soutenir la résistance ukrainienne !



Le 3 mai 2024 était le 800^e jour de guerre en Ukraine. Le front est resté longtemps figé, avec aujourd'hui des avancées russes. La machine de guerre de Poutine demeure globalement contenue, elle n'a pas fait plier le peuple ukrainien. Toutefois les destructions systématiques continuent : le bombardement des installations civiles, notamment énergétiques, vise à démoraliser la population.

Si nos grands médias se font l'écho des évolutions de la situation militaire et géopolitique, il convient de s'intéresser à ce que vit la société ukrainienne dans les territoires occupés et dans le reste du pays. Dans les territoires occupés, le joug de l'armée et de l'administration russes s'abat sur les populations. La russification s'intensifie, sur un modèle colonial et impérial qui remonte au tsarisme. Dans cette « nouvelle Russie » (nom donné aux « nouveaux territoires » annexés), encouragée par les

■ PAR ROBI MORDER

autorités à coups de primes, facilités, prêts, s'installe une nouvelle population. Les universités de Donetsk, Lougansk sont intégrées dans le système russe, les recteurs dépendent de Moscou, et de la maternelle à l'université, les manuels sont ceux des programmes scolaires russes. En février dernier, au seuil de l'an III de la guerre, on dénombrait 19 000 enfants disparus, enlevés et transportés en Russie où une « éducation russe » leur est donnée, soit dans des institutions, soit dans des familles adoptives. Ce qui est ukrainien est dévalorisé, voire banni. Pendant les élections présidentielles, la pression s'est accrue sur celles et ceux qui ont refusé de prendre le passeport russe. Une échéance approche : au 1^{er} juillet 2024, les Ukrainien-nes qui refusent

DANS LES UNIVERSITÉS UKRAINIENNES

Le syndicat étudiant *Priama Diia* est très impliqué dans la lutte contre la marchandisation de l'université et pour l'extension des pouvoirs des usager-es. Le conseil d'experts étudiant-es, (étudiant-es, organisations publiques et organismes autonomes d'étudiant-es), a été impliqué dans l'élaboration d'un projet de loi concernant l'extension des droits des organes d'administration autonome des étudiant-es et la garantie des droits des étudiant-es. Il reste un parcours avant une approbation parlementaire. Or, le Comité de l'éducation a réduit le financement minimum de l'autogestion des étudiant-es de 0,6 % du budget à 0,5 %. Le ministère de l'Éducation et de la Culture et l'Union des recteurs d'Ukraine proposent d'abandonner les normes progressistes du projet de loi, qui élargissait la représentation des étudiant-es et leur donnait un pouvoir d'influence sur la gestion de l'université.

Priama Diia a publié un manifeste, dont on peut trouver la traduction française sur le site du Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (germe-inform).



PHOTO : BARTOSZ BRZEZINSKI FROM CHICAGO



PHOTO: MARTIN NODA / HANIS LUCAS

ÉCHOS D'UNIVERSITÉS RUSSES

Les universités de Russie sont reprises en mains par le pouvoir central : changements de recteurs, nouveaux cours patriotiques avec de nouveaux programmes d'histoire, de géographie, implication poussée de l'Église orthodoxe dans une lutte constante contre la « décadence » (la « propagande » LGBT est criminalisée) en défense de la famille traditionnelle. Les militaires venant du front d'Ukraine font des tournées de propagande auprès des étudiant-es. Aux élections présidentielles, les étudiant-es ont été sommés d'aller voter, sous peine de sanctions, les bureaux de vote communiquant aux administrations les listes. Porter en vêtements les couleurs jaune et bleu du drapeau ukrainien, parler de guerre au lieu d'opération militaire spéciale, publier dans des revues occidentales, est passible d'amendes, d'emprisonnement, de la qualification d'« agent étranger ». Ce printemps, 150 000 jeunes de 18 à 30 ans sont appelés sous les drapeaux.

de devenir russes seront considéré-es comme étranger-es et seront dès lors expulsables, pouvant être déporté-es loin de chez eux. Une résistance s'est développée dans ces territoires, bien évidemment clandestine, sous diverses formes, y compris militaires, avec sabotages, liquidation de collaborateurs, etc. L'objectif immédiat du Centre national de résistance de l'Ukraine est de « transformer la vie des occupants en enfer ».

Vivre et lutter dans une société en guerre

Dans la société ukrainienne, le mouvement social, le mouvement syndical, la gauche poursuivent leur lutte sur deux fronts : la résistance à l'invasion et à l'encontre des politiques néolibérales du gouvernement. C'est la double besogne : défendre les intérêts du monde du travail et de la population - fonction de ces organisations et mouvements - et aussi, contre la globalité de ces politiques car elles affaiblissent la mobilisation populaire contre l'invasion. Malgré les limitations, et contrairement à la

PHOTO: LEKSANDR GIMANDOV / AFP

Russie, les droits syndicaux, collectifs, d'expression, d'organisation, de grève demeurent. On peut citer les luttes des infirmières avec le syndicat Sois comme Nina, les luttes féministes y compris pour obtenir l'égalité des droits et des devoirs sur le front, tout comme les combats de syndicats LGBT de soldats, ceux des étudiant-es avec les actions du syndicat *Priama Diia* (voir encadré). Le soutien du mouvement syndical international, comme de la gauche, est nécessaire à ces combats difficiles.

Le soutien occidental limité pour préserver Poutine

Les dernières semaines ont confirmé l'insuffisance du soutien occidental, tant les engagements annoncés sont loin des réalisations. L'Ukraine peut certes tenir, difficilement, mais pas établir des avancées significatives. À la lumière de la guerre israélo-palestinienne, le décalage devient évident : le « dôme de fer », parmi les autres moyens militaires accordés par les USA à Israël, a été refusé à l'Ukraine. Le porte-parole de Biden l'a assumé : ce n'est pas le même contexte, dit-il, il ne faut pas prendre le risque de provoquer Poutine. Au Moyen-Orient, les risques seraient moindres. En réalité, les Occidentaux, s'ils veulent affaiblir Poutine, ne veulent pas d'une défaite militaire russe qui donnerait le signal de sa chute.

Ici, on constate une sorte d'abstention d'action dans une grande partie de la gauche et du mouvement social car « les gouvernements feraient de toutes façons ce qu'il faut en matière de soutien ». Or, en aucune manière, on ne peut faire confiance à nos gouvernants pour soutenir le peuple d'Ukraine sans mobilisation autonome dans la société pour faire pression, pousser en avant, empêcher les reculs et volte-face. L'internationalisme ne peut être délégué à d'autres que nous. ■

LE RESU

Le comité français du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (Resu) regroupe associations, syndicats, organisations politiques, adhérent-es individuel-les. Il mène et relaie des campagnes : soutien matériel à un projet *Veteranka* d'ambulance blindée, pétition pour la libération du journaliste ukrainien libertaire détenu par les Russes, Maksym Butkevitch, conférences pour faire connaître la position du mouvement social et de la gauche ukrainienne, etc. Il dispose d'un Facebook, en attendant le site internet. On peut le contacter par mail (ukrainesolidaritefrance@gmail.com) ou courrier, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris.

Les crimes de guerre commis par le Hamas en Israël et en Palestine le 7 octobre 2023 contre des civil-es israélien-nes, la bande de Gaza contre la population palestinienne, faisant craindre un risque génocidaire, donnent lieu à des actions progressistes. Engagée dans la campagne de mobilisation pour exiger un cessez-le-feu, le retrait de l'armée israélienne, l'ÉÉ choisit de publier deux articles ayant une approche différente, afin de contribuer au débat.

Le 7 octobre, Gaza et nous

A gauche, pour certain-es, les assassinats et viols perpétrés par le Hamas ont été vus comme une action militaire, certes qualifiée de « massacre », mais considérés comme un « prétexte » à l'agression israélienne. Une partie du mouvement féministe a même considéré un temps que les accusations de viols relevaient de la propagande israélienne.

Or, l'attaque du Hamas dépasse la signification de la lutte palestinienne contre l'État d'Israël. Les milieux visés, notamment les *kibboutzim* et les témoignages recueillis indiquent le caractère antisémite en même temps qu'anti-israélien du raid. Très vite, du *Monde* à *l'Humanité*, il est qualifié de plus grand massacre de Juif-ves depuis la Seconde Guerre mondiale. Une partie de la gauche, niant l'évidence, refuse cette caractérisation. C'est ne pas comprendre la rupture que cet événement représente dans l'histoire de l'antisémitisme et ne tenir aucun compte de l'angoisse de l'immense majorité des Juif-ves dans le monde, qui ont vu dans le 7 octobre une réplique des massacres du passé antisémite.

Le 7 octobre et l'antisémitisme

Dès le lendemain du massacre, des actes antisémites étaient signalés, représentant en deux mois quatre fois le total de ceux de 2022. La FSU et d'autres se sont abstenus à la manifestation du 12 novembre. La présence du RN posait certes problème, mais il est grave d'avoir laissé la rue sur cette question à la droite et à l'extrême droite. Surtout, rien d'alternatif au 12 novembre n'a été proposé. Une partie de la gauche n'a pas cru bon de se mobiliser contre les actes antisémites. Et ce n'est pas nouveau.

Certain-es proposent une réponse : l'antisémitisme serait « instrumentalisé » par la droite. Évidemment, puisqu'une partie de la gauche est aux abonnés absents. Mais nous ne raisonnons ainsi sur aucune autre oppression. Ou il y a progression de l'antisémitisme, ou ce n'est pas le cas. De ce point de vue, comme pour tout racisme, il faut écouter les premier-es intéressés-es. Répondre à l'angoisse juive devrait être une préoccupation des progressistes. Ne pas le faire pourrait signifier que la gauche de la gauche ne se préoccupe pas de la question. Si c'était le cas, ce serait gravissime. Ce serait revenir à une situation rappelant celle d'avant l'Affaire Dreyfus.

Et Gaza?

La situation effroyable des Gazaoui-es a été dénoncée, l'absolue nécessité d'un cessez-le-feu indiquée. Mais, dire que l'agression israélienne utilise un « prétexte », le



PHOTO: D. R.

■ PAR ROBERT HIRSCH,
LE 7 MARS 2024

7 octobre, ne permet pas de comprendre la nécessité, pour le gouvernement israélien, en fonction de son idéologie sioniste qui prétend protéger les Juif-ves, de réagir à l'agression du Hamas.

Surtout, cela permet de présenter l'action israélienne comme un génocide. Où est l'intention génocidaire, à part dans l'extrême droite israélienne ? Cette formulation gomme l'intention israélienne de détruire le Hamas. Or, vu ce qu'est la bande de Gaza et la localisation des membres du Hamas, cette intention se transforme en un massacre abominable, utilisant des méthodes qui mettent en danger l'ensemble des civil-es de Gaza. Cette action israélienne constitue une lourde et criminelle erreur. Ce qui doit déterminer notre mobilisation.

Pour un État palestinien

Les manifestations de solidarité avec la population de Gaza dérivent souvent, notamment dans le mot d'ordre « libération de la Palestine du fleuve à la mer ». Dans les conditions actuelles, cela ne peut signifier que la revendication d'une Palestine sans Juif-ves, reprise modernisée du slogan des années 1950, « les Juifs à la mer ».

La seule perspective progressiste, déjà très difficile à imposer, est celle des deux États. Pour cela, il faut agir en faveur de la création d'un État palestinien, tout en rappelant la nécessité de l'existence de l'État d'Israël : une nouvelle nation juive y est née, qui a le droit d'y vivre. Tout en rendant aux Palestinien-nes la justice qui leur est due. ■

...nes et leurs suites meurtrières dans toute
analyses différentes dans le camp des forces
...ienne et la reconnaissance, par Israël, d'un État

Après le 7 octobre, antisémitisme et antisémisme

■ PAR ALAIN
CYROULNIK

Nous avons d'emblée exprimé notre condamnation sans réserve face aux crimes de guerre perpétrés par le Hamas le 7 octobre. Mais comment expliquer que les notions de crimes de guerre ne suffisent plus à accréditer que ceux qui les utilisent ne soient pas quelque part complices du pire ou prêts à le justifier ?

L'injonction de la qualification de terroristes signifie que ces actes ne relèvent pas du droit international, que ceux qui les commettent sont l'incarnation du Mal absolu et celles et ceux qui les combattent autorisés à utiliser tous les moyens.

Et oui, il faut expliquer ce qui génère de tels actes et ne pas détourner le regard des atrocités comparables commises depuis longtemps contre la population palestinienne dans un silence coupable et une indifférence scandaleuse ! Visiblement, la souffrance des un-es ne mérite ni l'émotion ni l'indignation légitime qu'on accorde aux autres. Il faut rappeler que presque tou-ttes les Palestinien-nes ont des ancêtres qui ont été expulsé-es et ont perdu tous leurs biens à la création d'Israël. Rappeler qu'à ses débuts, l'État d'Israël a mené une politique de judaïsation des emplois très semblable aux interdits professionnels pour les Juif-ves sous Pétain.

Un peuple dont le futur ressemble à une mort annoncée, une population qui a le sentiment de subir, depuis des années, une violence meurtrière quotidienne dans une indifférence générale peuvent difficilement s'indigner de celles que subissent leurs ennemis.

Une politique coloniale

Personne ne pense que l'antisémitisme a disparu. Mais il y a un véritable décalage entre le niveau de

réactions de nos dirigeant-es face aux actes antisémites et celui concernant les actes racistes en général. Cette comptabilisation ciblée crée le sentiment que les autres actes racistes seraient moindres quand ils ne sont pas banalisés, voire compréhensibles pour certain-es au vu de la dangerosité supposée de la population concernée. Il faut toujours s'inquiéter de la remontée des actes antisémites, les dénoncer et les combattre comme tous les actes racistes. Il faut tout autant s'opposer à cet amalgame insupportable qui fait de tout antisioniste un antisémite en puissance ou masqué.

À force d'affirmer qu'Israël est le pays des Juif-ves ou l'État juif, le gouvernement Netanyahu nourrit le glissement : Israël, ce sont les Juif-ves, et quand on est contre la politique d'Israël, on est contre les Juif-ves.

Le droit au retour des Juif-ves du monde entier est refusé aux Palestinien-nes. Israël mène une politique coloniale dont l'objectif est le Grand Israël, déjà entrepris par les colons en Cisjordanie et à Jérusalem avec la bénédiction du gouvernement et la protection de l'armée.

Après l'attaque de l'Iran qui a gravement touché un village bédouin « arabe israélien », le gouvernement israélien a envoyé des soldats pour récupérer les restes du missile, indifférent aux victimes et aux civil-es qui avaient l'interdiction de construire des abris antimissiles parce qu'ils n'étaient pas de vrai-es Israélien-nes.

Pas d'amalgame

Israël revendique un statut d'héritière mémorielle de la Shoah qui légitimerait son existence et le droit de se défendre par tous les moyens. Ce qu'Israël entretient en accusant toute critique du sionisme comme des faux-nez antisémites. Au moment où le RN est réhabilité et invité à partager ce combat contre l'antisémitisme, qu'une partie de la gauche reprenne ces accusations contre ceux qui dériveraient d'un antisionisme vers un antisémitisme est inacceptable.

Aujourd'hui l'existence de l'État d'Israël n'est pas contestable, mais la loi du retour, qui structure sa vie politique et ses orientations, fonde le caractère sioniste et colonialiste d'Israël. Elle doit être dénoncée et rejetée car elle réduit de fait l'identité du peuple israélien à sa composante juive, ce qui est le véritable objectif de ses dirigeant-es, et rend impossible toute solution de paix. C'est pourquoi, dénoncer tous les crimes de guerre que rien ne saurait excuser ou justifier et défendre le droit à l'existence du peuple palestinien face à ce qui est déjà le début d'un génocide sont plus que jamais d'actualité. ■



PHOTO: LE SOR

Un Metoo dans le stand-up aussi!

*** L'humoriste Florence Mendez répond aux questions de l'École émancipée sur le Metoo engagé dans le stand-up.**

► **Vous êtes considérée comme l'initiatrice du Metoo stand-up, qu'est-ce qui vous a conduit à mettre fin à la silenciation dans ce milieu?**

En tant que féministe, je suis très sensible aux violences sexistes et sexuelles. Quand Judith Godrèche a été enfin écoutée, je me suis dit « ça y est, le milieu de l'humour est peut-être prêt aussi à faire son Metoo! »

Je pensais que l'appel à témoignages que j'ai lancé prendrait des mois avant que la parole des victimes se libère. Mais ils sont arrivés très vite et concernaient surtout Seb Mellia. Puis, je me rends compte qu'il vient jouer à Bruxelles, ma ville. C'est tellement petit que si une

femme fait sa première partie ou qu'il y a parmi les spectatrices des femmes que je connais, que l'une d'elles est agressée, j'aurais une part de responsabilité. Le seul moyen d'agir vite et de protéger éventuellement ces femmes était de le dénoncer. Alors c'est ce que j'ai fait. Depuis la dénonciation, les témoignages continuent d'affluer. Beaucoup sur Seb Mellia, mais aussi sur d'autres humoristes, heureusement rien de comparable.

► **Votre démarche rencontre-t-elle un écho médiatique?**

Au début, je ne suis pas tellement contactée. La presse reprend juste mes déclarations Instagram. C'est peut-être dû à ma réputation déjà un peu sulfureuse : j'ai dénoncé le harcèlement dont j'étais victime sur France Inter et j'ai qualifié Darmanin de violeur.

La presse s'est peut-être dit que c'était encore un coup de com' pour parler de moi, juste au moment de la sortie de mon livre *Accident de personne*. Or, au contraire, ça ne sert pas ma promo, ça l'empêche. Une femme qui parle n'est jamais récompensée par de l'argent ou par de

la notoriété. Ça n'apporte que des emmerdes... Puis, Rossana Di Vincenzo, journaliste à *Télérama*, comprend l'ampleur de ce qui est en train de se passer. Avec l'accord des victimes, j'ai transmis leurs contacts. S'ensuivent les enquêtes publiées dans *Télérama* et *Mediapart*.

► **Vous êtes autiste et vous vivez avec des angoisses permanentes, comment allez-vous depuis que vous subissez des menaces?**

Sur les réseaux sociaux, les fans de Seb Mellia se déchainent, on n'est pas du tout sur des gens qui se contentent de le défendre : ses fans sont extrêmement violents.

J'ai beau savoir que c'est des petits cons en ligne, et qu'il y a très rarement des passages à l'acte, vivre avec des menaces de mort, de viol, des incitations au suicide... c'est très difficile. Mais d'un autre côté, les victimes se sont confiées à moi, et heureusement qu'elles l'ont fait, elles ont témoigné de violences sexuelles, c'est pour

elles que c'est dur. Alors oui, j'ai beaucoup d'anxiété, mais je suis aussi portée par la certitude que ce combat est légitime. Je ne peux pas dire que je n'ai pas eu de moments de questionnements ou de culpabilité, mais avec la quantité de témoignages qui sont arrivés, je pense que c'était la seule solution. Parce qu'il est dangereux, que la situation est grave, j'ai agi dans l'urgence ; pour moi, chacun-e a droit à une défense juste, tout le monde devrait pouvoir être entendu. Je ne crois pas à la justice sur les réseaux sociaux, aux westerns, qu'il faille faire justice soi-même, idéalement, non. Mais là, quand les

“#METOO
STAND-UP”



F. Mendez.

« Le seul moyen d'agir vite et de protéger éventuellement ces femmes est de dénoncer ».

LORENCE MENDEZ*



AP : ESTELLE RUIZ / HANS LUCAS

des mecs font des blagues sur le viol, sur les victimes de viol, et qu'on dit « oh, il est tellement subversif », ce n'est pas le cas. Le mec fait juste des blagues aux dépens des victimes et en faveur des gens qui ont le pouvoir depuis des centaines d'années : les mecs blancs hétéros. Il n'y a aucune prise de risque. Il ne s'agit que de rire avec les dominants. Ça n'a rien de subversif. Ce

qui est subversif, c'est monter sur scène, s'exposer sur Internet en faisant de l'humour féministe, queer, trans... Ça, c'est vraiment subversif, c'est essayer d'inverser la balance. Pour ça, j'ai beaucoup plus d'admiration.

Je pense qu'on peut rire de tout. Mais il serait temps d'arrêter de rire des opprimé-es et de commencer à rire des oppresseurs. »

chiffres des violences envers les femmes sont aussi hauts et que rien ne change, que peut-on faire d'autre ? Quel autre moyen d'empêcher ces mecs-là de nuire à part de prévenir de ce qu'ils font ?

► **Quelles sont les similitudes et les particularités de ce mouvement par rapport à d'autres Metoo ?**

Le problème, dans ce métier, c'est d'avoir raison trop tôt. Adèle Haenel a été historique, pourtant quand elle sort des César, le silence est glacial. Quasiment personne ne se lève pour sortir avec elle. Aujourd'hui, Judith Godrèche a une tout autre écoute. Les gens se lèvent, applaudissent. Mais si c'est possible, c'est aussi parce qu'Adèle Haenel a ouvert la porte. Probablement que le mouvement Metoo stand-up avancera comme cela en plusieurs vagues successives. Nous, humoristes du stand-up, ne sommes pas des stars de cinéma, on a moins d'audience. Pour une certaine presse, ce qui intéresse, ce sont plus les noms que la dénonciation des violences. Pourtant, il ne devrait pas y avoir de traitement différent entre les Metoo cinéma, stand-up ou hôpital. Ils sont tous aussi choquants.

► **Est-ce qu'on peut rire de tout, y compris du sexisme, quand on sait qu'il participe à la culture du viol ?**

Je pense qu'on peut rire de tout. Mais il serait temps d'arrêter de rire des opprimé-es et de commencer à rire des oppresseurs. Quand

► **Votre roman raconte l'émancipation d'une femme, une résonance avec votre démarche actuelle ?**

J'ai toujours trouvé que les gens *bien comme il faut* dans cette société, ne sont pas les plus bienveillants, les plus sensibles, les plus gentils... Ce roman, c'est ce qu'il raconte. Daphné, Martin, Mona, des personnages pas adapté-es à la société d'aujourd'hui. Et finalement, est-ce une si mauvaise nouvelle de ne pas correspondre aux normes et de ne pas trouver sa place dans cette société ? Krishnamurti, un philosophe et pédagogue indien, disait que le fait d'aller bien dans une société malade n'était pas bon signe. C'est une phrase qui me porte beaucoup. Le Metoo stand-up, c'est le reflet de ça aussi : d'un côté, on a des gens qui fonctionnent avec la société, avec ces inégalités, qui ne sont pas forcément des agresseurs, mais bon, c'est comme ça, comme iels ne sont pas trop impacté-es, iels s'en foutent. Et puis, d'un autre côté, on a les femmes qui, par leur expérience violente de la société, sont souvent devenues plus empathiques, plus sensibles, plus combattantes aussi. Maintenant, je crois qu'une véritable sororité est en train de se créer. Ça fait très peur aux mecs. Parce qu'ils ont toujours visé à séparer les femmes, à les dresser les unes contre les autres. Les femmes, quand elles sont ensemble, ont une force de frappe qui est puissante. Je crois que tous les grands changements sociaux, sociétaux ont été initiés par des femmes. Parce que les femmes, en cas d'injustice, en cas de guerre, ont toujours le plus à perdre.

J'ai lu un article sur une étude sociologique qui montrait qu'il y a une fracture femmes-hommes, que les femmes ont tendance maintenant à être beaucoup plus progressistes, tandis que les hommes commencent à l'être de moins en moins. Et ça, c'est la preuve qu'on est en train de réussir. Le machisme, le patriarcat, c'est une bête à l'agonie, plus dangereuse que jamais. Mais je pense qu'on n'en a plus pour très longtemps. D'ici 50 ans, on aura inversé la machine. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE SIERRA



LE CINÉMA A-T-IL LE DROIT DE L'OUVRIR EN MACRONIE ?



PHOTO: CINÉMA VOX

Il ne s'agit pas ici de refaire une critique de l'excellent film de Justine Triet, Anatomie d'une chute. Sa Palme d'or d'un festival de Cannes 2023 pourtant riche en très bons films (La zone d'intérêt de Jonathan Glazer, Les feuilles mortes d'Aki Kaurimaski, L'enlèvement de Marco Bellocchio...) était amplement méritée. Non, il faut plutôt analyser l'attitude hostile dont le film a été victime de la part des autorités françaises, tant politiques qu'à la tête du Centre national du cinéma (CNC).

Objet du délit ? Les déclarations de la réalisatrice lors de la remise de son prix à Cannes en plein mouvement contre la réforme des retraites. Extraits : « le pays a été traversé par une protestation historique extrêmement puissante et unanime de la réforme des retraites ». Puis de dénoncer : « cette contestation a été niée et réprimée de façon choquante », et pour Justine Triet « ce schéma de pouvoir dominateur de plus en plus décomplexé éclate dans plusieurs domaines. » D'abord socialement – « c'est là où c'est le plus choquant », dit-elle –, mais aussi dans « toutes les autres sphères de la société, et le cinéma n'y échappe pas. » Enfin, suprême crime de lèse-majesté, elle a osé accuser le gouvernement d'Emmanuel Macron, « gouvernement néolibéral », de défendre « la marchandisation de la culture » aux dépens « de l'exception culturelle française. Cette même exception culturelle sans laquelle je ne serais pas là aujourd'hui devant vous. »

En 75 ans, elle n'est que la troisième femme, après Jane Campion en 1993 (*La leçon de piano*) et Julia Ducournau en 2021 (*Titane*) à obtenir la prestigieuse récompense. Résultat, Macron ne l'a pas félicitée il y a un an et s'est plutôt efforcé de défendre Depardieu. Élisabeth Borne, alors Première ministre, déclarait en septembre dernier qu'« elle avait un blocage » pour aller voir le film et qu'elle était « vexée ». Enfin, la ministre de la Culture d'alors, Rima Abdul Malak, si elle s'est dite « heureuse » de cette récompense, s'est aussi dite « estomaquée par son discours si injuste ». Rappelons que cette ministre a été virée quelques mois plus tard pour s'en être pris à Depardieu !

Boudé par le CNC, mais multi-récompensé

Et dans le cinéma ? Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) doit tous les ans sélectionner un film pour les Oscars et l'année 2023

n'a pas manqué de très bons films français, en dehors d'*Anatomie d'une chute* (*L'amour et les forêts* de Valérie Donzelli, *Le procès Goldman* de Cédric Kahn...) Non, le CNC a sélectionné *La passion de Dodin Bouffant* de Tran Anh Hung, film passé inaperçu en France et à l'étranger, et a donc oublié le film de Triet. Vengeance du pouvoir politique à travers le CNC ? On peut le penser. Mais stratégie absurde car le film de Tran Anh Hung n'a finalement pas été retenu dans la catégorie du meilleur film étranger par l'Académie des Oscars. Pendant ce temps, le film de Justine Triet approche les deux millions de spectateurs en France et cartonne dans de nombreux autres pays. Résultat : cinq Césars (meilleur film, meilleur acteur dans un second rôle pour Swann Arlaud, meilleure actrice pour Sandra Hüller, meilleur montage, meilleur scénario original) et onze nominations en tout (et rien pour *La passion de Dodin Bouffant*), l'Oscar du meilleur scénario (et quatre autres nominations), un Bafta (les récompenses britanniques) pour le meilleur scénario et six autres nominations, trois prix Lumière de la presse étrangère (meilleur film, meilleure actrice, meilleur scénario) et trois autres nominations, meilleur film pour le Syndicat français de la critique, trois *Golden globes* (et deux nominations). Après les *Golden Globes* en janvier, Macron a quand même félicité Justine Triet, soit sept mois après sa Palme d'or. Il a arrêté de boudier ; mais en attendant, le film de Justine Triet a pu concourir pour le meilleur film mais pas pour le meilleur film étranger. Visiblement pour Macron, il est plus grave de critiquer sa politique que d'avoir un comportement sexiste et de tenir des propos graveleux. ■

OLIVIER SILLAM



WALY DIA : UN PEU PLUS QUE DE L'HUMOUR

« Bienvenue à mes petits anarchisto-stressés altermondialo-constipés éco-terroristophiles féministo-utopistes gauchisto-frustrés islamo-vegan judéo-protestataires christiano-dubitatifs bouddhisto-susceptibles »

Un accueil qui donne le ton du spectacle de Waly Dia. Et deux questions d'entrée : « Israël ou Palestine ? », « Depardieu : acteur ou violeur ? ». Le public est acquis. Le fil rouge d'un spectacle politique assumé : construire une manif, des revendications pour faire converger les luttes, en interaction avec le public. Durant la soirée, le cortège se dessine et Waly Dia place ses punchlines percutantes : il tape fort et juste sur le sexisme, le racisme, l'homophobie. Il prend son temps avec le niveau de recrutement des flics et leur face-à-face avec les jeunes en claquettes/chaussettes. Il est intransigeant avec ce gouvernement qui s'affranchit des lois et détruit les services publics. Il nous transporte à Sainte-Soline, décrivant l'insupportable répression face à des zadistes lanceur-ses de diabolos... Et n'oublie pas les agriculteurs-trices qui manifestaient pour un meilleur salaire et ont dit oui à plus de pesticides. Il n'épargne pas les profs qui seraient tout-es en grève en cas d'interdiction de café dans les établissements et nous questionne sur les « féministes colleuses » : des affiches (que Wally Dia prend le

temps d'égrener) en réponse à toutes les agressions et persécutions subies par les femmes ?

En presque deux heures, chiffres et faits à l'appui, il fait le tour des sujets de société et nous met face à la réalité, qu'il a choisie de relater avec un humour décapant et une énergie qui nous emportent. ■

BLANDINE TURKI



D'ARGENT ET DE SANG : COMPRENDRE ET RÉAGIR

Inspirée du livre éponyme de Fabrice Arfi, journaliste indépendant à Médiapart, la série D'argent et de sang a été diffusée en fin d'année 2023 sur Canal+.

Cette série, au travers des criminels et du pôle d'investigation chargé de les poursuivre, dresse l'histoire de la fraude à la TVA suite à la mise en place des quotas carbone et du marché lié à leur commerce.

Soutenue par un jeu d'acteur surprenant, notamment de la part de Ramzy, et plus traditionnel mais aussi talentueux de

Vincent Lindon, cette série retrace la course au profit d'une bande d'escrocs qui au final a détourné des centaines de millions d'euros.

La fraude à la TVA, grand classique des escrocs, a pris une dimension particulière du fait de l'ouverture du marché lié à ces quotas sans qu'aucun mécanisme de contrôle n'ait été pensé ni prévu.

La production en 12 épisodes, plus qu'inspirée d'une histoire vraie, permet de mettre en avant à la fois les difficultés d'une justice prise de vitesse par des escrocs inventifs et l'inconséquence des pouvoirs publics pour y faire face. Elle permet aussi de comprendre la difficulté de l'investigation financière et la nécessité de repenser la coopération judiciaire - ici la question des extraditions - à l'aune d'une criminalité mondialisée. Et enfin, elle donne à voir comment notre système capitaliste fait naître de telles dérives : un réquisitoire pour en sortir ou *a minima* le contraindre en quelque sorte. ■

ANTOINE CHAUVEL



MAFALDA: ENGAGÉ·ES!

Digan lo que digan las mujeres estamos en guerra – Quoi qu’iels disent, nous les femmes, nous sommes en guerre! C’est par ces paroles que Mafalda entame la chanson qui deviendra un hymne de la musique engagée de l’État espagnol, et par laquelle le groupe connaîtra une popularité croissante, jusqu’à l’annonce de sa séparation, et d’une tournée d’adieu, en novembre 2023.

Mafalda est décrit par la télévision publique comme un groupe faisant de la « *musique combattive de Valence* ». Un groupe musical combatif, souvent appelé « *hard-core* » en raison de l’engagement politique radical du groupe dans ses paroles. Peu surprenant, ce groupe vient de Valence. Or, dans les années de sortie du premier album, *Música basura* (2012), un courant musical inonde le pays : la *Nueva Escena Valenciana*. *La Gossa Sorda* ou *Obrint Pas* sont des noms peut-être inconnus au-delà des Pyrénées, mais très populaires, ce qui peut paraître étonnant pour des groupes aussi engagés à gauche.

Mafalda, dont le nombre de membres a varié en fonction des albums, a une identité musicale très particulière renforcée par les trois voix du groupe, au point que la télévision publique espagnole qualifie Mafalda d’« *inventrice du reggae-core* ». On pourrait les situer au carrefour de deux genres musicaux : d’un côté le Ska et le punk, et de l’autre la scène urbaine (hip-hop, rap etc.) Ces deux influences se croisent et se confondent parfaitement dans la chanson *En Guerra*.

L’autre aspect à souligner est la richesse politique des paroles. Ce qui caractérise la plupart des groupes qui s’inscrivent dans les courants artistiques féministes des dernières années est l’apport théorique dont sont empreintes leurs créations. Ainsi, dans la chanson *Las que faltaron*, en



PHOTO: CARLES IMAS

collaboration avec la rappeuse guatémaltèque Rebeca Lane, le groupe s’appuie sur les écrits d’Emma Goldman afin de dénoncer « *celleux qui ont saigné les femmes de l’histoire* ».

Pour conclure, le groupe, dans la chanson d’adieu *Y así fue* dit :



*Ahora que ya no somos lo nuevo
Ahora que pasamos el relevo
Eso que tuvimos era oro
Ahora os toca cuidarlo*

Maintenant que nous ne sommes plus les nouveaux
Maintenant que l’on passe le flambeau
Ce que l’on a eu était de l’or
Maintenant, il vous revient d’en prendre soin ■

FÉLIX BLANQUET

LA LITTÉRATURE PEUT-ELLE NOUS SAUVER?

S’interroger sur les motivations de l’agresseur, donner la parole au bourreau : c’est ainsi que débute le livre de Neige Sinno, sur ce désir qu’elle ne peut réaliser, puisque victime des viols incestueux. Pourtant, c’est bien ce qu’elle parvient presque à saisir à travers ce portrait détaillé de ce triste tigre, de son histoire et son propre récit de l’inceste. Au fil de la lecture, on entre de plain-pied dans cette « *inversion de la culpabilité* » que décrit Christine Angot, on saisit le gouffre sans fond dans lequel tombe l’enfant victime, on prend conscience de la domination totale de l’adulte, de son pouvoir d’anéantissement de l’enfant, mais aussi de la personne pour le reste de sa vie. Inversion de la culpabilité : quels que soient les agissements de la victime, elle est violée, c’est la réponse du bourreau et c’est son châtiment. Et la parole est impossible : quand elle advient, plus tard, elle entraîne



les reproches (mère détruite, famille brisée). La parole est-elle libérée? On sait à quel point l’inceste reste LE tabou de notre société, et combien les victimes sont isolées, maltraitées et leur parole niée.

Triste tigre est un livre indispensable : il donne à voir la réalité de l’inceste, les récits crus sont difficiles à lire. Il met en lumière la personnalité du violeur, un individu souvent ordinaire. Il relate les impacts de la parole sur la famille, le voisinage. Et les séquelles irréversibles sur la victime. Le plus glaçant, c’est que le monstre est le seul à « s’en sortir » et à refaire sa vie...

Le style de Neige Sinno, la construction originale du récit et la richesse de la réflexion font de *Triste tigre* un livre captivant, à lire pour savoir, pour prévenir et empêcher. ■

VÉRONIQUE PONVERT

☑ **Triste tigre, Neige Sinno**
Ed. P.O.L., 276 pages, 20 €.

Les grands magasins : révolution commerciale, sociale et culturelle

ISABELLE NICOLAS

La naissance des grands magasins est la parfaite illustration d'un XIX^e siècle qui entre dans la modernité. Par l'exposition d'une grande variété de documents (iconographie, textes, objets, vêtements, mobilier...) datant de 1852 à 1925, le Musée des Arts décoratifs de Paris propose de comprendre comment les progrès techniques et les évolutions politiques et sociales ont impulsé la création de ces nouveaux lieux et de nouveaux modes de (sur)consommation. Ce sont, pour les aspects techniques, les travaux haussmanniens, la révolution des transports, les nouveaux modes de production notamment textiles, les nouveaux modes de construction. Ensuite un grand focus est fait sur l'invention de nombreuses techniques commerciales qui perdurent, illustrées par les catalogues de vente par correspondance, publicités, soldes, ciblage commercial, centres commerciaux pensés comme des lieux de loisirs qui ressembleraient presque aux *malls* américains. Du point de vue social et politique enfin, le portrait d'une nouvelle élite bourgeoise est brossé, en quête de reconnaissance et avide de paraître, dans un contexte d'installation du libéralisme. À l'autre bout de l'échelle, une armée de petites mains prolétaires pour vendre, livrer, nourrir etc. Cette



PHOTOS: MAUDE



partie peut paraître un peu légère, appuyée essentiellement de chiffres et d'extraits des recherches de Zola (ne manquez pas les papillons syndicaux). Si elle n'est pas traitée en tant que telle, la place de la femme transparait de multiples façons : patronne généreuse, icône parisienne, mais aussi coquette jusqu'à l'obsession, employée tombant dans la prostitution ou kleptomane... Au bonheur des dames, mais pas toutes ! Et si vous avez le pass éducation, c'est gratuit. ■

☑ **La naissance des grands magasins. Mode, design, jouets, publicité, 1852-1925 du 10 avril au 13 octobre 2024. Musée des arts décoratifs de Paris.**

CULTURE

LA DÉFERLANTE, LA REVUE DES RÉVOLUTIONS FÉMINISTES



La Déferlante est la première revue trimestrielle post-#metoo consacrée aux féminismes et au genre. Créée et dirigée par des femmes, La Déferlante donne la parole aux femmes et aux minorités de genre et visibilise leurs vécus et leurs combats. Clin d'œil à la troisième vague du féminisme née au tournant des années 1990, cette revue, apparue fin 2020 veut se faire l'écho des révolutions féministes dans leurs diversités « de la tradition matérialiste à la pensée queer », en s'articulant autour de trois axes « genre », « race » et « classe ». Résolument intersectionnelle, la revue se veut « un réceptacle du bouillonnement intellectuel et militant » mais aussi artistique « de l'époque post-#meetoo », selon le Manifeste des fondatrices.

« De la mise en critique de "l'universalisme républicain" aux horizons ouverts par les réflexions décoloniales. Loin d'avoir un avis tranché sur tous les débats qui agitent aujourd'hui les féminismes, nous souhaitons donner à comprendre et à réfléchir avec finesse et sans caricature ». (Manifeste) *Avorter, Goodies, Rêver, Habiter, Danser, Baiser, Réinventer la famille, Jouer, Rire, S'aimer, Se battre, Manger, Naître...* Chaque numéro est une surprise et un plaisir : reportages, entretiens, bande dessinée et portfolio, tous les formats sont déployés.

On trouve La Déferlante, revue papier et numérique, en librairie et sur abonnement. ■

SOPHIE ZAFARI

<https://revueladeferlante.fr>



PHOTO: BRUNO DUFOUR

Cortège kanak massif et déterminé le Premier mai à Paris.

KANAKY SOLIDARITÉ !

A l'heure où nous écrivons ce court article, il y a quatre morts en Kanaky, l'état d'urgence déclaré de Paris et des journées et nuits d'affrontements marquées par des barrages, des grèves, des heurts violents entre jeunes kanaks et forces de l'ordre dans les quartiers populaires, des milices caldoches armées...

C'est le gouvernement français qui est responsable de cette situation, notamment Gérard Darmanin. Il veut imposer au forceps, contre l'avis des indépendantistes, une modification du corps électoral qui mettrait en minorité le peuple kanak. Il a naturellement l'appui sur place des « loyalistes » qui ne veulent pas d'une indépendance de la Kanaky et espèrent ainsi renforcer leur influence. Le gouvernement a fait voter une loi qui instaure cette modification des conditions de la citoyenneté calédonienne, sans en débattre avec les indépendantistes qui représentent actuellement une bonne moitié du corps électoral. Ceux-ci craignent à juste raison un processus de « recolonisation » du territoire alors que depuis 30 ans un processus de décolonisation était mis en œuvre.

La répression doit cesser. Cette loi doit être retirée afin de rouvrir immédiatement un processus de dialogue. ■